

Vers un réseau francophone pour l'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques

Février 2022

Toute personne ou organisation souhaitant apporter un complément d'information à ce document est invitée à contacter Mme Julie Dirwimmer, Conseillère principale — INGSA, Affaires internationales et francophonie à l'adresse julie.dirwimmer@frq.gouv.qc.ca .

Résumé exécutif

Face à des enjeux complexes, comme la pandémie actuelle ou le dérèglement climatique de plus en plus prononcé, les États doivent prendre des décisions aux conséquences parfois lourdes, pour lesquelles ils ont dû concilier des intérêts multiples et contradictoires. Or, leurs interventions gagnent en pertinence, en efficacité et en légitimité quand elles sont informées par les sciences, puissant bien public qui peut éclairer la décision politique sans s’y substituer. Dans ce document, nous avons tenté de mieux cerner les pratiques en matière d’utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques dans l’espace francophone.

L’usage de la science en soutien aux politiques publiques (*Evidence Informed Policy Making*) réfère aux procédures, institutions et pratiques par lesquelles les acteurs politiques se servent des informations scientifiques dans leurs décisions et dans la conception de leurs politiques publiques. Sur ce plan, la diversité des pratiques au sein de la Francophonie fait écho à celle des cultures, des traditions institutionnelles et des contextes. Elle met en relief le caractère inégal des approches, tout en illustrant le nécessaire ancrage local de l’action face aux défis, même planétaires.

Que la conversation soit formelle ou informelle, l’usage de la science en soutien aux politiques publiques tablera idéalement sur la complémentarité des nombreux acteurs et structures disponibles, aucun ne garantissant à lui seul une interface totalement fluide. Elle cherchera à réunir plusieurs des conditions de la réussite. Si la confiance, la transparence et la neutralité s’avèrent essentielles, les maillages entre milieux de la science et de la politique, l’accès au pouvoir et l’adhésion de la société civile sont également des facteurs clés.

Comme le Canada et certains pays du Commonwealth, le gouvernement du Québec s’est doté d’un « scientifique en chef ». Truchement entre science et politique, maîtrisant tant la langue et la réalité des chercheurs que celles des élus, cette direction unique accroît les synergies et les partenariats. Elle rehausse la visibilité de la recherche publique. En positionnant le Québec comme leader francophone dans l’usage de la science en soutien aux politiques publiques, elle déploie une diplomatie de l’expertise, propice à des partenariats essentiels.

Récemment élu président mondial de la plateforme collaborative *International Network for Government Science Advice* (INGSA), tenant de la diversité linguistique en science, le scientifique en chef du Québec a développé le projet de tisser un réseau francophone d’usage de la science en soutien aux politiques publiques. Il entend ainsi renforcer les capacités, faciliter le partage des expériences et épauler les États francophones dans l’atteinte des Objectifs du développement durable (ODD). Le contexte lui est favorable, la pandémie ayant montré l’importance d’une science ouverte et partagée, mieux comprise, en plus de hausser le profil public des chercheurs, interpellés dans les médias.

Les pays francophones informent leurs politiques publiques au moyen des connaissances scientifiques, même s'il n'existe pas spécialement une structure qui y est dédiée, comme dans certains pays du Commonwealth ou certaines organisations internationales. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) appuie ses initiatives, dont ses Stratégies économique et numérique, sur des données probantes, au premier chef celles de son Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD). Les vastes réseaux de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) sont un terreau de collaborations.

Gouvernement supra-étatique, la Commission européenne s'est dotée de mécanismes de conseil scientifique et d'organismes de recherche chargés de produire de l'expertise pour ce besoin : le *Scientific Advice Mechanism* et le *Joint Research Center*. L'Union Africaine dispose de deux organes d'intérêt pour aider la mise en œuvre des plans de développement : le Conseil africain de la recherche scientifique et de l'innovation et l'Observatoire africain de la science, de la technologie et de l'innovation. Enfin, les Nations-Unies disposaient d'un Conseil scientifique consultatif, assumé par l'UNESCO en plus de son mandat de promotion de la coopération scientifique internationale. L'OCDE dispose quant à elle d'un comité de la politique scientifique et technologique.

En conclusion, toute avancée de l'usage de la science en soutien aux politiques publiques au sein de la Francophonie exigera d'en rallier les forces vives, de mobiliser ses opérateurs et les réseaux de la société civile, de renforcer l'expertise locale et régionale, d'inciter les gouvernements à se positionner, tout en les soutenant dans l'atteinte des ODD. La reddition de compte et les suivis militent également pour la création d'un tel lieu d'échanges.

On assurera ainsi à la science la place qui lui revient dans l'espace public francophone.

Les objectifs du présent document sont de :

1. Démontrer la pertinence de l'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques pour la relance économique ;
2. Réaliser un état des lieux partiel de ses acteurs au sein de certains États de la Francophonie ;
3. Susciter une réflexion générale sur l'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques au sein de la Francophonie ;
4. Mettre la table pour un futur réseau de collaboration.

Table des matières

Contexte.....	6
Limites et objectifs du document.....	7
Situation de l'utilisation de la science en soutien aux politiques publiques au sein de la Francophonie	10
1. Introduction	10
2. Définitions et utilité.....	12
3. Structures à l'interface de la science et des politiques publiques	14
4. Exemples actuels d'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques	17
5. Potentiel de l'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques pour la Francophonie	22
6. La Francophonie : une grande diversité	24
7. Organisations internationales.....	48
Conclusion.....	51
Liste des personnes interviewées	53
Comité de lecture	55
Références	56

Contexte

Les gouvernements utilisent les connaissances scientifiques afin de soutenir leur prise de décision et élaborer des politiques publiques.

Dans le cadre de [ses mandats](#) de conseil et de rayonnement de la recherche québécoise, le scientifique en chef du Québec est membre fondateur et récemment élu président de [l'International Network for Government Science Advice \(INGSA\)](#).

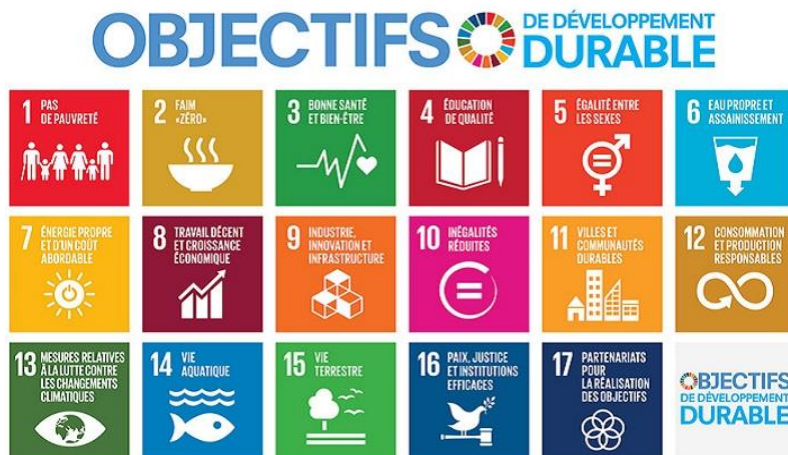
Plateforme scientifique collaborative relevant du Conseil international des Sciences (ISC), l'INGSA réunit des organisations consultatives, nationales et internationales. Elle vise à faciliter les échanges politiques, le renforcement des capacités et la recherche en matière d'utilisation de connaissances scientifiques à jour pour informer les politiques publiques.

Le scientifique en chef accueillera, à ce propos, du 30 août au 2 septembre 2021, le [4^e Congrès international sur le conseil scientifique aux gouvernements](#) (INGSA 2021), au Palais des congrès de Montréal. Pour cause de pandémie, l'événement sera en format hybride, c'est-à-dire à la fois en ligne et en personne.

Le Québec en profitera pour mettre en valeur l'expertise des États de la Francophonie sur ce plan, entre autres en lien avec la Stratégie économique et numérique de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et avec les Objectifs de développement durable (ODD).

Limites et objectifs du document

Ce document est destiné aux interlocuteurs gouvernementaux et académiques des États membres de la Francophonie qui désirent s'informer sur les pratiques d'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques ayant cours au sein de la Francophonie. Il s'inscrit dans la volonté des États d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD), entre autres l'Égalité entre les sexes (5), le travail décent et la croissance économique (8), l'industrie, innovation et infrastructure (9), les villes et communautés durables (11), les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (13) et surtout les partenariats pour la réalisation des objectifs (17).



Il est entendu que, dans ce document, le terme « sciences » réfère à toutes les sciences, qu'il s'agisse de sciences sociales, de sciences de la vie, de technologies de pointe, de mathématiques ou de sciences pures. Il est également entendu qu'il ne traite que d'une facette des relations entre science et politiques publiques, c'est-à-dire celle de l'utilisation de la science en soutien aux politiques publiques (*Science for Policy*) et non des politiques scientifiques, qui visent à soutenir la production de connaissances scientifiques (*Policy for Science*).

Le sujet de ce document est l'utilisation des connaissances scientifiques pour informer les politiques publiques. La langue anglaise retient deux dénominations, selon la position de pensée de l'interlocuteur : *Evidence-Informed Policy-Making* (EIPM) et *science advice*, traduit en français par « conseil scientifique ». Bien que la dénomination « conseil scientifique » semble plus courte ou plus simple, les nombreuses consultations ayant mené à la rédaction de ce document laissent à penser que ce terme n'est pas approprié en Francophonie. D'une part, le mot « conseil » réfère plus immédiatement à un ensemble de personnes plutôt qu'à un avis. Il existe de nombreux conseils scientifiques, au sein d'institutions et de ministères, à l'image du Conseil scientifique COVID-19 en France. D'autre part, le vocable « conseil scientifique » implique la participation d'experts, avec un sens unique des informations, des universitaires vers les décideurs et fonctionnaires. Il omet ainsi les pratiques de consultation et de cocréation et la participation de la société civile.

The Decision Lab est un think tank montréalais qui travaille avec des organismes privés et publics, soutenant la prise de décision informée par la science.

Burkina Faso			
Fournisseurs principaux			
ORGANISATION	#	SECTEUR	
Banque mondiale	5	Multilatéral	
IFPRI - Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (International Food Policy Research Institute)	4	Multilatéral	
OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques	3	Multilatéral	
FAO - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	3	Multilatéral	
BAND - Banque africaine de développement	3	Multilatéral	
OMS - Organisation mondiale de la santé	2	Multilatéral	
Secteur Bénéficiaire			
Agriculture	10	Santé	7
Audit & évaluation	10	Resources naturelles	0
Énergie	1	Planification & budget	9
Environnement	3	Recherche & innovation	2

Au Burkina Faso, les fournisseurs principaux sont les institutions multilatérales (la Banque mondiale et l'IFPRI). On voit aussi différents organismes européens : à la fois des organismes de l'Union européenne et des institutions de certains pays membres (comme l'Allemagne, la Suède et le Danemark). L'agriculture (IFPRI, FAO) se distingue fortement par rapport à la moyenne des États. Enfin, comme dans les autres pays, l'audit et l'évaluation est le premier secteur bénéficiaire des conseils.

Exemple de fiche fournie par *The Decision Lab*

Après avoir compilé plus de 1700 documents publics visant à éclairer les décisions politiques auprès de 31 gouvernements de la francophonie, *The Decision Lab* a effectué un travail de synthèse permettant d'identifier par nombre de mentions les principales institutions ainsi que les secteurs destinataires de ces conseils dans chacun de ces États.

Un biais important de cette méthodologie est qu'elle n'est pas en mesure de recenser les documents produits par les gouvernements et diffusés en leur sein, tels que les notes de breffage préparé par les ministères, qui peuvent inclure des contributions de la part des experts scientifiques de ces ministères. De ce fait, les résultats de l'étude de *The Decision Lab* sous-estiment la contribution de la science gouvernementale à la prise de décision publique.

Lien pour consulter l'ensemble des données :

<https://datastudio.google.com/reporting/0b05cc74-847d-43c0-9bd3-b4564371e17e>

(en cas de problème d'accès, contacter Julie Dirwimmer, julie.dirwimmer@frq.gouv.qc.ca)

Nous proposons ainsi d'utiliser dans ce document la dénomination « **sciences en soutien aux politiques** ». Le document n'a pas la prétention d'être exhaustif. Il concerne uniquement la pratique de la science en soutien aux politiques publiques et non sa théorisation. Les sources utilisées, outre une revue de littérature, sont une série d'entrevues téléphoniques réalisées entre juin 2020 et février 2021 et une recherche bibliométrique menée par *The Decision Lab* sur des documents libres d'accès datant de 2010 à 2019 contenant des indices de conseil ou des données probantes visant à éclairer les décisions politiques (rapports, livres blancs, sites web, énoncés de projet, etc.). Parmi les secteurs analysés se retrouvent la santé, l'environnement, l'agriculture, l'énergie, les ressources naturelles, la recherche et l'innovation, ainsi que la planification et budgétisation et la vérification et évaluation.

Situation de l'utilisation de la science en soutien aux politiques publiques au sein de la Francophonie

1. Introduction

Quelle que soit la juridiction, tout gouvernement a besoin de connaissances scientifiques et de données probantes pour prendre des décisions éclairées et élaborer des politiques publiques. Intégré à la production des politiques publiques, le conseil scientifique rend plus efficace leur mise en œuvre et plus judicieux l'usage des fonds publics.

Sous plusieurs cieux, la communauté de recherche est en mesure de répondre à ces besoins. Encore faut-il que les liens soient bien établis entre les milieux scientifiques et gouvernementaux, en particulier pour des enjeux complexes, où la collaboration entre secteurs est essentielle. Car la recherche seule n'est effectivement pas gage de progrès. Pour illustrer cette réalité, il suffit de comparer l'avancée de la recherche autour des Objectifs de développement durable (ODD), à leur implantation concrète. Selon [un rapport](#), ce sont 4,1 millions de publications scientifiques concernant les ODD qui ont été publiées à travers le monde entre 2015 et 2020. L'objectif avec le plus grand nombre de publications associées était l'ODD 3, bonne santé et bien-être, avec un peu plus de 3 millions d'articles connexes, suivi par l'ODD 7, énergies propres (383 000 publications), et l'ODD 13, lutte aux changements climatiques (180 000 publications). Malgré tout, selon le [Rapport sur les objectifs de développement durable 2020 des Nations Unies](#), la dernière année a été marquée par la détérioration de l'environnement. De plus jusqu'à la fin de 2019, les progrès dans de nombreux domaines de la santé n'ont pas connu un rythme suffisant pour atteindre la plupart des cibles de l'objectif 3.

La pandémie de COVID-19 a montré l'importance d'un recours à la communauté de recherche, qu'il s'agisse de santé publique, de développement technique ou d'économie. Mais si la pandémie est planétaire, la réponse doit être locale, ancrée dans la culture, adaptée aux contextes. On voit tout l'intérêt d'un maillage local entre gouvernements et milieux de la recherche. Celui-ci, comme nous le verrons plus tard, se décline d'une multitude de façons, y compris dans la Francophonie.

Notre réflexion s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des 17 Objectifs du développement durable, adoptés en septembre 2015 par les Nations-Unies avec comme ambition d’apporter des solutions aux enjeux globaux liés aux changements, environnementaux, économiques, sociaux et culturels qui affectent la planète. Ainsi, depuis le Sommet de Dakar de 2014, la Stratégie économique pour la Francophonie de l’OIF, révisée en 2020, vise à concilier croissance économique, lutte contre la pauvreté et les inégalités, sauvegarde de l’environnement et préservation du patrimoine culturel. Ce faisant, elle privilégie les jeunes et les femmes.

Depuis la Révolution tranquille, le gouvernement du Québec n’a cessé de miser sur le savoir pour développer son économie et tenter de répondre aux défis de société (pandémie actuelle de COVID-19, changements climatiques et démographiques, intelligence artificielle et numérique, créativité et entrepreneuriat, ODD...). En 2011, il crée par la Loi 130¹ la fonction de scientifique en chef. Le scientifique en chef du Québec, qui relève du ministre de l’Économie et de l’Innovation, a pour mission d’aviser le gouvernement dans tous les secteurs d’activités, en se basant sur les données probantes et les résultats de la recherche. Aussi, il conseille le ministre en matière de stratégie et de développement de la recherche, préside les conseils d’administration des trois Fonds de recherche du Québec et assure la coordination de leurs enjeux communs. Enfin, il promeut la culture scientifique et le dialogue entre science et société civile. Le gouvernement du Québec soutient depuis longtemps les collaborations internationales en recherche et en développement technologique, notamment avec les travaux de la Direction des partenariats canadiens et internationaux en innovation du ministère de l’Économie et de l’Innovation, ainsi qu’avec la Stratégie québécoise de la recherche et de l’innovation (SQRI). Cela permet à l’écosystème scientifique québécois d’accéder à des réseaux d’experts et à des infrastructures de recherche de classe mondiale, ainsi qu’à des banques de données d’importance stratégique.

Cette direction unique a permis de mieux positionner le Québec sur la carte de la science mondiale, d’accroître les synergies et les partenariats et, en la réunissant sous une même bannière, de hausser la visibilité de la recherche publique. En positionnant le Québec comme leader francophone sur ce plan de la recherche publique, l’utilisation de la science en soutien aux politiques publiques est un outil de diplomatie de l’expertise.

Principaux mandats du scientifique en chef du Québec

- Conseiller le ministre de l’Économie et de l’Innovation en matière de développement de la recherche et de la science au Québec ;
- Viser l’excellence, le positionnement et le rayonnement de la recherche québécoise au Canada et à l’international, par le développement de partenariats (diplomatie scientifique) ;
- Présider les conseils d’administration des trois Fonds de recherche du Québec et assurer la coordination des enjeux communs et le développement des recherches intersectorielles ;
- Promouvoir les carrières en recherche et la culture scientifique.

¹ <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-130-39-1.html>

2. Définitions et utilité

De plus en plus, et de manière encore plus flagrante durant la pandémie de COVID-19, les décideurs politiques réalisent qu'ils ont besoin d'améliorer les liens entre recherche et politiques, par exemple informer le choix des actions qui pourront mener aux résultats escomptés, mobiliser la science et la recherche dans le cadre des programmes publics afin de contribuer à l'atteinte d'objectifs ciblés, etc. Or, sur le plan pratique, il convient de réunir ces acteurs aux attentes, aux calendriers, aux vocabulaires et aux partis pris très différents autour de projets communs. Ils doivent apprendre le vocabulaire et la réalité de l'autre afin de pouvoir dialoguer efficacement.

L'utilisation des connaissances scientifiques pour informer les politiques publiques (en anglais, *Evidence-Informed Policy Making*, EIPM), réfère aux procédures, institutions et pratiques par lesquelles les gouvernements et les acteurs politiques prennent en compte les informations scientifiques dans leurs prises de décision et dans la rédaction de leurs politiques publiques.

L'interface entre sciences et politiques publiques est un écosystème à la fois complexe et fluide. Il comprend de multiples acteurs, qui vont des fonctionnaires gouvernementaux aux chercheurs universitaires, en passant par des comités avisés. La méthodologie utilisée pour informer les politiques publiques par les connaissances scientifiques peut grandement varier selon le sujet à l'étude et le type de décision à prendre.

Les relations entre sciences et politiques publiques peuvent se décliner en trois dimensions :

- La première est *les politiques au service de la science*, c'est-à-dire l'utilisation d'outils politiques pour faire avancer la science, par exemple les Stratégies québécoises de recherche et d'innovation successives.
- La seconde dimension est la *science pour les politiques*. Cela peut être de prédire les effets de telle ou telle politique si on la mettait en place, dans le but d'améliorer les résultats. Cela peut également être d'informer le milieu politique avec des connaissances scientifiques sur un sujet X afin que ce dernier puisse prendre les meilleures décisions.
- Enfin, la dernière dimension est *la science dans les politiques publiques*, c'est-à-dire l'utilisation de la science, des données probantes et des résultats récents de la recherche dans nos politiques publiques, y compris dans la définition des positions que prennent les pays lors de négociations internationales et la mise en place d'accords internationaux.

Les scientifiques, comme les élus et fonctionnaires, peuvent contribuer au bien commun de leurs concitoyens. Partager leur expérience et leurs connaissances est de leur responsabilité. Mais, pour arriver à cela, il faut que le pouvoir politique facilite ces actions et les accrédite en tant que « facteurs de la décision ».

Cependant, s'il est nécessaire d'informer la prise de décision par les connaissances scientifiques, la science ne peut pas remplacer la décision politique. Elle n'est qu'un des facteurs que les décideurs doivent prendre en compte, avec la couleur politique, l'acceptabilité sociale, les conséquences économiques ou internationales.

La pratique prendra une forme différente selon qu'elle est intégrée aux affaires courantes, aux travaux de prospective ou à la gestion de crise. Le conseil peut se pratiquer de manière tant formelle qu'informelle. Selon les juridictions, il existe de multiples manières de le pratiquer. Celui-ci peut prendre des formes variables (rapports, notes de breffage, interventions dans les commissions parlementaires, représentations individuelles, intégration dans des comités de consultation, etc.), être porté par des personnes différentes et être soutenu par toute une myriade de structures.

Le poste centralisé du type « scientifique en chef », tel qu'il existe au Québec, et l'institutionnalisation de l'interface entre sciences et politiques publiques, tel qu'elle existe au Royaume-Uni, sont rares en Francophonie. En fait, on ne les retrouve qu'au Québec et au Canada, ainsi que dans les pays riches du Commonwealth. Cette différence peut être due à la vision anglophone plus pragmatique des sciences, qui nécessite que les scientifiques justifient le financement public qu'ils reçoivent en démontrant qu'ils sont utiles à la société. Cela ne veut cependant pas dire que les autres juridictions ne le pratiquent pas.

Par essence, le terme « sciences » est vaste. Il s'agit en fait de conseil politique, sur la santé, l'économie, l'environnement, la culture, les sciences... Ainsi, pour identifier les acteurs de la science en soutien aux politiques publiques dans les États de la Francophonie, il est nécessaire d'explorer les canaux officiels, les comités associés à la présidence ou la primature, de dresser une liste des ministères d'intérêt et de leur demander leurs sources d'information en amont des politiques publiques, afin de repérer les champions qui pourraient se poser en intermédiaires entre science et politiques et de susciter une conversation, tant formelle qu'informelle.

L'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques est aussi un outil de diplomatie scientifique et de diplomatie publique (*soft power*). Il tisse des liens en amont des relations de partenariat économique. Il agit comme préliminaire à l'établissement de partenariats de recherche, et contribue à une réflexion commune autour de solutions possibles, y compris en impliquant les plus jeunes générations. Le Québec figure d'ailleurs au premier rang de la capacité d'influence (*soft power*) parmi 10 États fédérés, selon le British Council.

La diplomatie scientifique véhicule des valeurs essentielles comme l'ouverture, le partage des connaissances, l'apprentissage fondé sur l'expérience et les données probantes. Elle est particulièrement nécessaire aujourd'hui pour résoudre les grands défis de nos sociétés, lesquels sont complexes et ne peuvent être résolus qu'en maximisant les collaborations internationales, en mettant en commun nos savoirs, nos expertises et nos technologies.

3. Structures à l'interface de la science et des politiques publiques²

L'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques joue un rôle important dans le processus de prise de décision et d'élaboration des politiques publiques. Sa mise en œuvre effective est liée à son intégration au gouvernement. Si le conseil est détaché du « demandeur », il perd vite de son efficacité, ayant peu de chance d'être mis en œuvre. Il doit dépasser les silos entre disciplines et refléter un équilibre entre des idées issues du milieu gouvernemental, du milieu académique, de la société civile et de l'entreprise privée.

Les nombreux examens de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) sur les politiques d'innovation ont confirmé qu'il existe de très nombreuses façons de coordonner les politiques de sciences et technologies. Pareillement, il existe de nombreuses approches pour informer la prise de décision au moyen des connaissances scientifiques, qu'il s'agisse des canaux institutionnels usuels ou de discussions plus informelles. Le type de structure privilégié découle généralement des traditions institutionnelles et culturelles de chaque État, ainsi que de la façon dont sont structurés le milieu de la recherche et le milieu gouvernemental. L'approche peut également varier selon la question en jeu, le temps imparti pour la résoudre et la confiance préexistante entre les acteurs.

Ministères et agences gouvernementales

De nombreux ministères et institutions gouvernementales disposent d'une expertise scientifique de qualité en leur sein, qu'il s'agisse de ceux responsables de la santé ou de l'environnement, mais aussi de l'économie ou des transports. Ces chercheurs comprennent les besoins et la réalité politique et ont accès à des informations privilégiées.

Les agences gouvernementales, quant à elles, ont généralement été créées dans le but de mettre en œuvre les politiques (suivi, évaluation des risques, certification, etc.). Elles recueillent les données et les statistiques et offrent du conseil, généralement de nature technique. Au Québec, on peut penser à l'Institut national de la santé publique (INSPQ).

Comités aviseurs

Ces comités sont créés par le gouvernement pour le conseiller sur une question spécifique, sur une base permanente ou temporaire. Il s'agit d'un moyen rapide et peu coûteux pour obtenir l'opinion d'un éventail d'experts.

² Jan Marco Müller (2019) An introduction to the "twilight zone" between science and policy: Principles, structures and pitfalls of science advice. International Institute for Applied Systems Analysis

Conseiller ou conseillère scientifique en chef

Le ou la scientifique en chef d'un État est un haut fonctionnaire du gouvernement dont le rôle est de conseiller directement son gouvernement en ce qui a trait aux affaires nécessitant un éclairage scientifique. Selon les États, cette personne relève du premier ministre ou de la ministre de l'Économie, de la Science ou des Affaires étrangères.

Son profil s'apparente à un ou une chercheuse reconnue, disposant d'un bon réseau lui permettant de couvrir les questions hors de son domaine d'expertise et de rapidement remonter une information fiable auprès des décideurs. Cette personne donne un visage et une voix à la « Science », ce qui est un avantage pour la communication publique. Les conseils peuvent être formels ou informels, publics ou confidentiels.

Universités et autres institutions réalisant de la recherche publique

Les chercheurs et chercheuses œuvrant dans le domaine public peuvent offrir du conseil *per se* ou être maîtres d'œuvre de projets de recherche appliquée, conçus dans le but de répondre à une question précise du gouvernement. Ces projets nécessitent du temps (un à deux ans au minimum), alors que le gouvernement a souvent besoin d'une réponse rapide.

Académies et sociétés savantes

Nombre d'académies et sociétés savantes produisent des rapports de grande qualité et comptent parmi leurs mandats celui d'offrir du conseil à leur gouvernement. Cependant, par manque de moyens financiers ou d'écoute auprès des décideurs, il leur arrive de ne pas être en mesure de réaliser ce mandat.

Think tanks et consultants privés

Habités à travailler selon des échéanciers courts, ces acteurs sont bien connectés sur les besoins du gouvernement. Il peut arriver que leurs conclusions reflètent l'avis du donneur d'ordre.

Par essence, l'interface entre science et politiques publiques est complexe. Chaque système décrit ci-dessus présente des forces et des faiblesses et aucun ne garantit une interface totalement fluide, neutre et transparente entre sciences et politiques publiques.

Ainsi un écosystème de conseil et d'utilisation des connaissances scientifiques devrait comprendre plusieurs structures complémentaires. Ces structures devraient idéalement être adaptées à la réalité culturelle des institutions nationales et aux besoins de la population qu'elles desservent. Évidemment, elles devraient intégrer les pratiques en vigueur en matière de gouvernance, de dialogue et de transparence.

***Les clés du succès sont la confiance, la transparence, la neutralité,
en plus de la qualité des relations interpersonnelles.***

À ces divers éléments, il convient d'ajouter les aspects pragmatiques que sont les relations plus cordiales ou plus tendues avec les groupes de pression, les associations citoyennes ou les lobbies, qui sont d'autres acteurs d'influence des politiques publiques. Elle omet également le calendrier électoral, qui entre forcément en ligne de compte.

De plus, il convient de porter attention aux questions de transparence et d'accès au pouvoir au sein des processus de production de connaissances pour l'action publique, et tout particulièrement sur le rôle de la société civile dans la promotion et l'encadrement des diverses formes d'expertise. Les gouvernements, les universitaires, la société civile peuvent miser sur le dialogue et apprendre le langage de l'autre, afin d'établir de nouveaux modes de gouvernance qui enrichissent la responsabilité politique plutôt qu'ils ne la diluent. Les connaissances appropriées pour des politiques qui marchent et au titre desquelles on peut demander des comptes sont nécessairement *co-produites* par les gouvernements, les universitaires et la société civile.

En effet, la mise en œuvre des décisions dont l'élément scientifique peut être polarisant (confinement, vaccination, téléphonie 5G, OGM...), nécessite-t-elle l'engagement des acteurs de la société civile ? C'est pourquoi la communication entre les institutions et la population est essentielle, y compris — et peut-être surtout — lorsque le sujet comporte de nombreuses incertitudes ou dont les effets sont plus difficiles à constater de manière concrète et immédiate, comme les ODD, les changements climatiques et, bien sûr, la pandémie de COVID-19.

4. Exemples actuels d'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques

Plusieurs exemples concrets mettent en valeur la pertinence de l'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques dans le monde et dans la Francophonie. En voici quelques-uns.

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

Mise en place en 2013, l'Interface science politique (SPI pour *Science Policy Interface*) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) fait la promotion du dialogue entre les scientifiques et les décideurs politiques sur les sujets stratégiques que sont la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (ODD 15). Le SPI fournit des informations, analyses thématiques, et recommandations au Comité de la Science et de la Technologie de la CNULCD pour la mise en œuvre de la Convention.

La composition du SPI est conçue pour fournir une perspective scientifique indépendante de l'ensemble des disciplines pertinentes à la Convention, en prenant en compte tant les questions régionales qu'internationales, ainsi que les considérations politiques. Ce comité rassemble dix scientifiques internationaux indépendants, cinq scientifiques régionaux indépendants, cinq décideurs politiques, issus du Bureau du CST, et cinq représentants observateurs, représentant la société civile.

Durant l'exercice 2018-2019, les membres du SPI ont travaillé à l'élaboration d'un rapport pratique sur les meilleures approches en matière de dégradation des terres. Le rapport fournit un cadre analytique et un ensemble de schémas décisionnels pour guider les pays membres de la partie à la CNULCD. Le SPI a présenté ses travaux les 4 et 5 juillet 2018 lors du premier forum mondial sur la neutralité en matière de dégradation des terres en Corée du Sud.

Collaboration ONU Femmes — PARIS21

En 2018, le rapport d'ONU Femmes a révélé un manque flagrant de données de qualité à l'échelle mondiale en ce qui concerne les indicateurs ODD spécifiques au genre. Des données suffisantes et régulières n'étaient disponibles que pour 10 d'entre eux, sur un total de 54 indicateurs. L'évaluation et le suivi des progrès pour les femmes et les filles sont de ce fait difficiles.

L'une des principales raisons du manque ce genre de données est la capacité limitée de la majorité des pays à produire et à communiquer efficacement les statistiques spécifiques au genre. Seulement un sur dix dispose de budgets consacrés aux statistiques de genre. Ainsi, ONU Femmes a décidé de collaborer avec un réseau mondial de statisticiens et de parties prenantes engagées en faveur de l'utilisation des sciences au service des politiques publiques, PARIS21.

Cette collaboration a pour objectif d'améliorer la diffusion et la communication des statistiques sur le genre grâce à des formations en visualisation de données et en relation avec les médias. De plus, elle encourage le dialogue entre les utilisateurs et les producteurs de données. PARIS21 a créé un module d'apprentissage en ligne sur la communication des statistiques de genre pour les journalistes et les producteurs de statistiques au sein de [l'Académie PARIS21](#). Elle cherche également à renforcer la confiance entre les instituts nationaux de statistiques, les médias, les gouvernements et la société civile.

PARIS21 a également élaboré un [document-cadre](#) afin d'évaluer la capacité des instituts nationaux de statistiques à produire des statistiques de qualité sur le genre, qui répondent aux besoins des utilisateurs. Le projet est en cours en République dominicaine, aux Maldives, au Sénégal, en Égypte, en République kirghize et au Cambodge.

Programmes élaborés par l'Institut de la Francophonie pour le développement durable

Programme « Transformations structurelles en environnement »

Ce programme, mis en œuvre par l'IFDD, vise entre autres à accroître l'influence des pays francophones dans la prise de décisions internationales en matière d'environnement. Il consiste en actions de renforcement des capacités de négociation et de participation aux processus internationaux de décision sur l'environnement et en la conception d'outils d'aide à la décision pour favoriser une meilleure compréhension des enjeux de la gestion durable de l'environnement, en soutenant la diffusion de l'information en français sur l'environnement.

Parmi les outils techniques, notons l'[Atlas francophone de l'économie de l'environnement](#) qui offre aux décideurs de la Francophonie un nouvel outil pour comprendre leurs points forts et leurs faiblesses dans ces domaines et améliorer le bien-être économique, environnemental et social de leur pays, ou bien la [Cartographie de l'évaluation environnementale et sociale dans la Francophonie](#) qui permet de mieux visualiser les principales actions à mettre en œuvre pour améliorer les dispositifs de l'évaluation environnementale et sociale au sein des pays ciblés.

Programme de mise en œuvre d'un système d'information énergétique dans les pays de l'UEMOA

Depuis 2014, le programme de mise en œuvre d'un système d'information énergétique dans les pays de l'Union Économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) (SIE-UEMOA), financé par l'Union et piloté par l'IFDD, accompagne les huit pays membres (Bénin, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo) dans la mise en place d'un système d'information énergétique, grâce auquel ils peuvent être autonomes dans l'élaboration de politiques énergétiques nationales efficaces et cohérentes.

Exemples québécois de collaboration entre les milieux universitaire et gouvernemental

Il existe au Québec, plusieurs organisations qui ont parmi leurs vocations de faciliter les relations entre les sciences et les politiques publiques, entre autres le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), le Consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques Ouranos, le Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ) ou l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA). Les recommandations de ces organismes soutiennent la prise de décision aux niveaux municipal, national et international.

Par exemple, le **Consortium Ouranos** a publié en 2016 l'Analyse coûts-avantages des options d'adaptation en zone côtière au Québec³, un rapport portant sur l'évaluation économique des impacts des changements climatiques offrant des outils conçus pour aider les décideurs des secteurs privés et publics à faire de meilleurs choix d'investissement et décisions de politique publique. La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a choisi la solution d'adaptation qui y était recommandée pour restaurer la plage du site historique de La Grave, à Havre-Aubert, et en freiner l'érosion. Celle-ci présentait cout de 6,4 M\$, alors que la non-intervention aurait des impacts appréhendés d'une valeur actualisée de plus de 40 M\$ sur 50 ans, générés principalement par la perte de retombées touristiques et une baisse de la valeur d'usage du site.

Suite à plusieurs grandes inondations dans le bassin du fleuve Saint-Laurent, les Fonds de recherche du Québec ont créé en 2018 le **Réseau Inondations InterSectoriel du Québec** dans le but de faciliter les échanges entre partenaires gouvernementaux, universitaires et socio-économiques et d'améliorer la capacité du Québec à se préparer aux inondations et à s'en protéger. Cette initiative a rapidement eu des impacts sur les méthodes de travail de certaines municipalités. Par exemple, la ville de Rigaud, sise sur la rivière des Outaouais en amont de Montréal, a engagé un jeune chercheur de l'Université du Québec à Montréal comme adjoint à la sécurité civile dans un projet de recherche-action. Cela lui permet d'accéder de manière privilégiée aux connaissances à jour en gestion des risques, sécurité civile et prévention des inondations. La ville de Gatineau, quant à elle, a mis en place un comité sur les enjeux liés aux inondations et a invité le RIISQ à y siéger.

Depuis 2019, l'**Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique** accompagne le Secrétariat du Conseil du trésor du Québec dans la mise en place de sa stratégie d'introduction à l'IA dans l'administration publique. Dans le cadre de la pandémie de COVID-19, l'OBVIA a publié des synthèses portant sur des outils de traçage de contacts positifs au virus de la COVID-19 ainsi qu'un outil de vulgarisation accessible au grand public sur les enjeux des applications de notifications d'exposition à la COVID-19⁴. Ces travaux ont été pris en compte par l'Assemblée nationale du Québec. D'une part, plusieurs chercheurs impliqués ont pris part aux auditions⁵ sur le sujet en aout 2020. D'autre part, le guide vulgarisé

³ Analyse coûts-avantages des options d'adaptation en zone côtière au Québec https://www.ouranos.ca/publication-scientifique/Rapport-Synth%C3%A8se_Qc.pdf

⁴ https://observatoire-ia.ulaval.ca/ga_covid/ consulté 24/02/2021

⁵ Consultations particulières et auditions publiques au sujet d'outils technologiques de notification des contacts ainsi que sur la pertinence de ce type d'outils, leur utilité et le cas échéant, les conditions de leur acceptabilité sociale dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, aout 2020 <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/ci/mandats/Mandat-43205/index.html> consulté 24/02/2021

a été cité comme l'une des trois ressources pertinentes dans le document de consultation, au même titre que des documents de la Commission d'accès à l'information ou de la Commission de l'éthique en science et en technologie.

Enfin, le **CIRANO** représente un modèle innovant de centre de recherche et de transfert de connaissances. Il a développé de nombreux partenariats entre chercheurs et organismes publics et privés afin d'allier savoir et décision pour le développement d'innovations sociales et économiques.

Base de données sur des synthèses de résultats de la recherche

Dans le but d'épargner du temps aux responsables de politiques publiques, certaines organisations mettent à disposition une synthèse des meilleures données probantes disponibles sur un thème précis. On y retrouve, en plus des synthèses elles-mêmes, une analyse de leur qualité et les principaux résultats qui en découlent. Ces condensés permettent d'identifier plus rapidement les recherches de qualité parmi les millions d'articles scientifiques accessibles sur internet.

Par exemple, le [Social Systems Evidence](#) affirme être la source la plus exhaustive au monde pour consulter des synthèses de résultats de recherche (revues systématiques, revue de revues systématiques, etc.). Son contenu couvre tous les Objectifs de développement durable, à l'exception du volet santé (3), que recensent des bases de données spécialisées comme [ACCESSSS](#) (données cliniques), [Health Evidence](#) (santé publique) ou [Health Systems Evidence](#).

Les cartographies de données probantes (*Evidence and Gap Maps* ou EGM) offrent quant à elles une approche visuelle et interactive, conçue pour offrir un aperçu des données existantes sur un sujet. Elles soulignent les études les plus pertinentes et peuvent relever les forces et faiblesses des bases de données, par exemple en montrant les sujets pour lesquels ces dernières sont plus abondantes. Ainsi, en identifiant les domaines déficitaires, ces cartes représentent une première base pour des analyses plus approfondies.

Par exemple, l'*International Initiative for Impact Evaluation* a produit cette carte pour suivre le [progrès des synthèses de recherche et d'évaluation d'impact des ODD en Afrique](#).

Improving Scientific Input to Global Policymaking du InterAcademy Partnership (IAP)

Ce projet de trois ans, initié en 2016, fut axé sur la contribution de la communauté scientifique mondiale aux ODD, avec un accent particulier sur les académies.

Le projet avait comme objectif de : sensibiliser les académies aux ODD et les mécanismes de l'ONU qui s'en occupent ; explorer les opportunités de soutenir plus efficacement les ODD, en mettant l'accent sur la manière dont les académies peuvent jouer leur rôle de manière systémique ; encourager la collaboration et l'adoption des meilleures pratiques entre les organisations qui génèrent des avis scientifiques. Plus de 80 académies nationales ont été interrogées fin 2016 et début 2017 par l'IAP. Ce [sondage](#) a appuyé le groupe de travail à comprendre la manière dont les académies voient leur rôle dans la mise en œuvre des actions pour atteindre les ODD, ce qu'elles font à cet effet, ce qui les empêche de faire plus et comment elles pensent pouvoir contribuer au mieux à cet agenda.

Concrètement, ces travaux de consultation ont mené à [un guide](#) qui recense les principaux points d'entrée au sein du système des Nations Unies et par lesquels la communauté scientifique peut s'engager dans le processus de mise en œuvre des ODD. Ces mécanismes des Nations Unies conçus pour alimenter la science sont effectivement complexes et peuvent eux-mêmes constituer un obstacle à l'engagement. Finalement, [un rapport final](#) récapitule la progression du projet, mais émet surtout une multitude de recommandations à l'ONU, à l'IAP, et aux académies afin de surmonter les défis systémiques qui s'opposent à la synergie entre recherche scientifique et implémentation des ODD.

5. Potentiel de l'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques pour la Francophonie

La pandémie a servi de signal d'alarme, en mettant en évidence toute la pertinence des connaissances scientifiques pour éclairer les décisions des autorités. Elle a réitéré l'importance stratégique de la science ouverte, c'est-à-dire du partage des résultats de la recherche entre chercheurs et avec les décideurs politiques et les citoyens. Elle rend la science plus accessible aux populations qui peuvent ainsi mieux l'apprécier. Le succès de la science ouverte tient à la capacité de mobiliser les communautés scientifiques dans leur diversité. La science participative permet de mieux comprendre les défis auxquels la société est confrontée. L'UNESCO mène d'ailleurs une vaste consultation sur le sujet en vue d'une Recommandation mondiale, étape majeure pour faciliter la coopération internationale et l'accès universel à la connaissance scientifique.

Le niveau d'incertitude et la situation d'urgence ont imposé un rythme peu habituel au monde scientifique en matière de production et de communication des connaissances. Le gouvernement demandait à ses conseillers, qu'il s'agisse de comités aviseurs, scientifiques en chef ou académies, de proposer des recommandations et des suggestions avec une extrême rapidité : dans l'heure ou la minute. Or, aux débuts de la pandémie, ces derniers ne disposaient que de connaissances partielles. Impossible dès lors d'offrir une recommandation à faible niveau d'incertitude. Ainsi, l'honnêteté était de mise : divulguer autant ce qui est connu que ce qui ne l'est pas encore.

Un point essentiel de l'utilisation de la science en soutien aux politiques publiques est la confiance entre les partenaires. Or, construire les bases solides et pérennes devrait être une priorité de tout gouvernement, puisqu'il est impossible de créer un tel lien dans une situation d'urgence.

Aussi, les données probantes en elles-mêmes peuvent être une source de tension, puisqu'elles risquent de révéler des informations que certains considèrent comme sensibles. Il peut donc être tentant de ne pas les partager, de ne pas les collecter, ou tout simplement de les inventer.

Durant la pandémie, les conseillers scientifiques gouvernementaux, sous l'égide de l'INGSA, ont organisé entre eux des rencontres régulières, afin d'échanger sur la situation des pays et des régions, sur les mesures prises et leur efficacité. Devant cette situation inédite d'incertitude, le soutien de leurs pairs s'est avéré crucial. Or, peu d'entre eux provenaient d'États francophones.

En effet, même s'il est certain que la science en soutien aux politiques publiques se pratique dans les diverses nations francophones, seuls deux d'entre elles disposent d'une structure dédiée à cette fonction au sein de leur appareil gouvernemental : le Québec et le Canada. Au Québec, Rémi Quirion a été le premier à occuper le poste de scientifique en chef en 2011. Comme nous l'avons rappelé précédemment, il agit comme conseiller du ministre de l'Économie et de l'innovation en matière de sciences et de stratégie de recherche scientifique et est à la tête des Fonds de recherche du Québec, l'agence gouvernementale de financement de la recherche scientifique. Au Canada, la conseillère scientifique en chef Mona Nemer a

pris ses fonctions en 2017. Elle relève du premier ministre et du ministre de la Science. De plus, le réseau INGSA, qui réunit diverses organisations consultatives nationales et internationales en sciences autour de l'utilisation de la science en soutien aux politiques publiques, compte fort peu de francophones en son sein (8 % de ses membres en 2020⁶), un nombre qui tend à augmenter avec les représentations et initiatives du scientifique en chef du Québec en Europe, au Maghreb, en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale.

Ainsi, il apparaît crucial de réfléchir aux concepts de l'utilisation de la science en soutien aux politiques publiques et de la diplomatie scientifique au sein de la Francophonie, afin de positionner les états en termes de croissance économique, de lutte contre la pauvreté, de préservation de l'environnement et d'atteinte des objectifs développement durable. Il nous faut également insister en parlant de l'importance du suivi, de la mise en œuvre et de la reddition de comptes de ces politiques, ce qui peut également faire appel à la méthode scientifique et aux données probantes. Pour ce faire, il est nécessaire de créer un lieu d'échanges privilégiés en soutenant un réseau fort d'acteurs et de structures de la science en soutien aux politiques publiques, dans le but d'intégrer davantage les connaissances scientifiques dans les processus décisionnels et dans l'établissement des politiques publiques.

⁶ En date du 30 novembre 2020, l'INGSA comptait 5000 membres, dont 408 issus des États membres de la Francophonie ainsi que de l'Algérie (données internes).

6. La Francophonie : une grande diversité

Au sein de la Francophonie, l'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques s'incarne de manière diverse. Le concept est utilisé par des organisations internationales, qu'il s'agisse notamment de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'UNESCO, du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque africaine de développement, de la Banque mondiale ou de l'Organisation des Nations Unies.

La Francophonie se veut un espace de coopération et de solidarité, sphère d'influence pour le renforcement de la langue française et pour l'expertise francophone sur la scène multilatérale. Elle a mission à renforcer sa présence dans les enceintes de négociation ainsi que sur les marchés internationaux et dans le développement des normes internationales. Depuis son origine, elle a fait de la science en français au service du développement une de ses priorités d'action.

Selon les données de l'Observatoire démographique et statistique de l'Université Laval et de l'Observatoire de l'Organisation internationale de la Francophonie, il y avait plus de 308 millions de francophones dans le monde en 2020. La langue française est ainsi la 5^e langue la plus parlée dans le monde et la 2^e la plus enseignée. Aujourd'hui encore, elle est la langue officielle de 32 États et de la plupart des organisations internationales.

Bien que son usage ait régressé, entre autres dans les secteurs scientifique et économique, le français reste un vecteur important entre États et réseaux francophones. D'ailleurs, la présente pandémie a bonifié les échanges et le dialogue en français. L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) rappelle que le recul de l'adhésion des jeunes à la francophonie vient entre autres du fait qu'ils ne voient plus le français comme une langue d'avenir ou de création de richesses.

La diversité linguistique, le pluralisme des vecteurs de diffusion et des formes de publications scientifiques doivent être au cœur du discours francophone. C'est conscient de cette réalité que le Scientifique en chef du Québec s'est engagé pour la science en français. Prenant appui sur son nouveau rôle de président mondial de l'INGSA, il souhaite avec volontarisme la mise en place d'un réseau francophone pour l'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques.

Ce nouveau maillage des meilleures compétences en Francophonie devrait permettre aux parlants-français de renforcer leurs capacités, de partager leurs expériences et d'influencer l'action de la communauté internationale en matière de développement durable et d'éradication de la pauvreté.

Les données probantes s'avèrent aussi un outil fiable permettant aux États de démontrer le bien-fondé de leurs politiques publiques et, éventuellement, de se comparer aux autres. Des politiques informées par les connaissances scientifiques pourraient servir aux États en développement à mieux documenter leurs résultats et leur permettre de mieux justifier leurs demandes de financement international. On pourrait aussi y relever une question de souveraineté. Le Président français disait récemment qu'il n'y a pas de pays libre sans recherche ouverte et il n'y a pas de pays souverain sans une maîtrise des technologies qui façonnent le futur.

Les États francophones font face aux mêmes défis que ceux du reste du monde dans l'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques pour les raisons suivantes :

- La perception d'une certaine déconnexion entre les questions politiques et scientifiques ;
- La différence de langage et de réalité temporelle entre les deux mondes, qui génèrent de l'incompréhension ;
- Le manque d'occasions de rencontre entre les deux milieux ;
- Pour les scientifiques, l'absence de reconnaissance de leur implication auprès de l'administration publique pour leur avancement professionnel.

Dans certaines régions du monde, on note une certaine réserve de certains fonctionnaires gouvernementaux vis-à-vis de la recherche endogène et la crainte d'une ingérence trop importante des scientifiques dans le processus de prise de décision. Dans d'autres régions, le recours au milieu universitaire est plus fréquent, ne serait-ce que par l'existence de plusieurs comités consultatifs en amont de l'élaboration des politiques publiques (ex. : transition énergétique, mobilité durable, etc.).

De manière générale, les membres de la communauté de recherche n'ont pas tendance à formuler des recommandations aux gouvernements, à moins qu'ils aient reçu le mandat de le faire. Celles et ceux qui effectuent de la recherche fondamentale ou utilisent des approches conceptuelles sont moins enclins à s'engager dans le transfert de connaissances vers les gouvernements. Ils invoquent des raisons idéologiques (indépendance académique), des contraintes de temps ou un calendrier incompatible avec celui des politiques publiques, tout comme le peu de reconnaissance de ce travail dans le milieu académique. Les chercheurs et chercheuses sont réticents à effectuer du transfert de connaissances si cette activité réduit leur capacité à publier, encore que les données ne démontrent pas de baisse de productivité pour les chercheurs qui interagissent avec les milieux utilisateurs. Cette réalité pourrait expliquer pourquoi la recension réalisée par *The Decision Lab* relève une prépondérance marquée des organisations multilatérales et des ONG parmi les fournisseurs surtout parmi les pays en voie de développement. Dans quelques États, des agences gouvernementales nationales ont un mandat plus officiel d'effectuer du conseil dans certains domaines scientifiques précis. Lesquels ?

Voyons plus en détail comment se déclinent les écosystèmes scientifiques dans quelques États de la Francophonie. Une cartographie interactive permet de visualiser les organisations impliquées. Celle-ci pourra être alimentée par des informations recueillies dans le futur.

Amériques

Le Québec⁷

Le Québec est la province qui investit le plus en recherche et développement au Canada, soit 2,32 % de son PIB en 2017, en hausse par rapport à l'année précédente (2,21 %). Globalement, le Canada y consacrait 1,67 % de son PIB, en baisse par rapport aux années précédentes. Sur le plan des dépenses intra-muros de recherche et développement du secteur de l'État (DIRDET), le gouvernement du Québec contribue à 6,5 % de l'ensemble des dépenses québécoises en recherche et développement en 2017, mais il exécute moins de 1 % des activités de recherche à l'interne⁸. En effet, les ministères et organismes publics disposent de peu d'expertise scientifique interne (seulement 479 employés de recherche et développement étaient à l'emploi du gouvernement en 2017-18, une baisse de près de 30 % en neuf ans⁹, qu'ils compensent par l'établissement de partenariats entre les organismes gouvernementaux et le milieu de la recherche universitaire. L'étude de *The Decision Lab* le confirme d'ailleurs, le Québec se démarquant des autres États analysés par la présence des acteurs universitaires dans le soutien aux politiques publiques.

Ces partenariats prennent principalement trois formes :

1 – Les infrastructures scientifiques de mobilisation des connaissances

De nombreux ministères ont établi des liens structurels avec des infrastructures scientifiques, afin de mobiliser plus aisément les connaissances nécessaires à l'exercice de leur mission. À titre d'exemple, on peut nommer [OURANOS](#) (climatologie et adaptation aux changements climatiques), le [CIRANO](#) (données économiques et financières), l'[INSPQ](#) (santé publique). Les modes de financement, de gouvernance et les niveaux d'indépendance de ces organismes peuvent varier. Elles créent des climats propices à l'établissement de relations de confiance à long terme entre chercheurs et fonctionnaires.

2 – Les collaborations de recherche

Que ce soit par l'intermédiaire des universités, collèges ou des Fonds de recherche du Québec, les ministères soutiennent et développent des collaborations de recherche sur des enjeux spécifiques. Dans ces types de collaborations, les chercheurs demeurent indépendants dans la production et la diffusion des connaissances scientifiques, mais les

⁷ « Que savons-nous sur l'usage des informations scientifiques et des données probantes au gouvernement du Québec ? » (Julie Dirwimmer, Bureau du scientifique en chef du Québec, novembre 2019. Document interne).

⁸ Institut de la statistique du Québec 2017 <https://statistique.quebec.ca/fr/document/depenses-de-recherche-et-developpement-r-d>

⁹ Institut de la statistique du Québec 2020 <https://statistique.quebec.ca/fr/document/depenses-en-recherche-science-technologie-et-innovation-au-sein-de-ladministration-publique-quebecoise>

enjeux de recherche sont définis conjointement avec un ou des ministères. À cet effet, les Fonds de recherche du Québec déploient tout au long de l'année des programmes de recherche en partenariat avec les ministères (ex. : programme [Actions concertées](#)), garantissant un processus transparent d'octroi des fonds, l'indépendance de l'activité de recherche et la qualité du transfert des connaissances vers les fonctionnaires ou autres représentants de milieux de pratique. Ces programmes sont particulièrement utilisés dans le domaine de l'éducation, de l'agriculture et des services sociaux. Dans le même ordre d'idées, le scientifique en chef du Québec a mis en place plusieurs regroupements de recherche intersectoriels sur des enjeux stratégiques pour la société québécoise, comme les inondations ([RIISQ](#)), les aspects sociaux du développement de l'intelligence artificielle (OBVIA) ou la pandémie ([Réseau québécois Covid-Pandémie](#)), que nous avons présentés précédemment à titre d'exemples de bonnes pratiques. De plus, les ministères disposent eux-mêmes de programmes visant à financer la recherche scientifique collaborative à l'international, notamment avec le programme de soutien aux organismes de recherche en collaboration internationale du ministère de l'Économie et de l'Innovation ou le Programme de coopération climatique internationale du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Il est important également de mentionner le Conseil de l'innovation, dont le mandat est de dynamiser le développement de l'innovation au sein des entreprises de la société québécoise, dont certains maillons sont générateurs de savoirs et de connaissances scientifiques. Ainsi, l'innovation peut jouer un rôle actif dans l'usage des sciences en soutien aux politiques publiques.

3 – Les réponses à des besoins ponctuels

Pour combler des besoins ponctuels d'expertise, les ministères établissent des contrats de recherche avec des organismes publics et privés. À plusieurs occasions, ils invitent des chercheurs ou le scientifique en chef du Québec à siéger à des comités-conseils lors de l'établissement de grandes politiques publiques. Siéger sur ces comités facilite la prise en compte des informations scientifiques et des collaborations de recherche dans des programmes de grande envergure, comme le Plan Nord ou la Stratégie maritime¹⁰.

L'établissement d'un poste de scientifique en chef du Québec en 2011 a permis de renforcer ces pratiques collaboratives. Sa position comme haut fonctionnaire de l'État lui permet d'offrir un conseil scientifique à l'ensemble des élus et hauts fonctionnaires québécois. Sa position de président des conseils d'administration des Fonds de recherche du Québec est associée à une enveloppe de fonds dédiés à des enjeux de société proches des priorités gouvernementales, via la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation¹¹. Tous les fonds publics pour la recherche gérés par les FRQ sont octroyés sur la base de critères d'excellence scientifique via des comités de pairs. Moins de 10 % d'entre eux sont orientés sur des

¹⁰ Réseau Québec maritime <http://rqm.quebec/fr/accueil/>

¹¹ [Stratégie québécoise de recherche et d'innovation](#)

priorités gouvernementales (notamment via la SQRI) et plus de 90 % d'entre eux demeurent libres de toute orientation. Depuis le début de son mandat, le scientifique en chef développe divers aspects du conseil scientifique. Par exemple, il sensibilise les députés dans l'exercice de leurs fonctions à l'Assemblée nationale, en organisant des [rencontres](#) qui leur sont exclusivement dédiées et dont ils choisissent les sujets. Il travaille aussi à renforcer les relations entre la communauté de recherche et le milieu municipal, via un programme de recherche en collaboration ([visage municipal](#)), et des ateliers et forums avec la Ville de Montréal et l'Union des municipalités du Québec. En tant que président élu et co-fondateur de l'INGSA, il agit à titre de leader dans l'établissement d'un réseau francophone sur le conseil scientifique aux gouvernements et prend des initiatives en matière de diplomatie scientifique et de rayonnement de la recherche québécoise sur la scène internationale. Enfin, le bureau du scientifique en chef est conscient que la relation entre sciences et politiques publiques inclut une relation avec la société, les médias et la population, c'est pourquoi il agit aussi à titre de figure publique de la recherche, via les médias sociaux et des interventions médiatiques.

Le Canada

Au sein du gouvernement canadien, les liens avec les milieux de la recherche sont variés. On distingue la recherche gouvernementale, qui est le fait d'employés de l'État, la recherche universitaire, financée par des organismes subventionnaires, mais dotée d'une grande autonomie, et la recherche industrielle, qui a, avec l'État, une simple relation règlementaire ou de collaboration sur la base de plateformes technologiques. Le Conseil des académies canadiennes mandate des experts afin de produire des évaluations de qualité sur des sujets complexes, à la demande de fondations, d'ONG, du secteur privé ou du gouvernement.

La préparation d'une loi ou d'une réglementation passe, en amont, par les experts scientifiques internes ou par des comités aviseurs spécifiques. Ultiment, les comités parlementaires qui révisent les projets de loi ont le pouvoir de solliciter davantage d'opinions d'experts.

Une étude sur les élus du Parlement canadien¹² indique que les trois sources privilégiées par les élus en matière de données probantes sont : la librairie du Parlement, qui fournit une documentation synthétique, précise et confidentielle ; les comités parlementaires auxquels des experts sont invités à contribuer et une relation directe avec des scientifiques en qui ils ont confiance et qu'ils peuvent contacter en tout temps.

Les élus évaluent principalement les informations qu'ils reçoivent selon leur crédibilité (la source est fiable et indique de manière transparente les sources primaires de ses informations, et elle n'est pas influencée par des intérêts) et leur pertinence (connexion directe avec les dossiers de l'élu/élue, intérêt politique de l'information). Alors qu'ils comptent sur les informations scientifiques pour réduire leurs incertitudes, les élus sont parfois confrontés à une communauté scientifique elle-même partagée sur les conseils à donner, ce qui les incite parfois à user de raccourcis. Les élus sont très sensibles à l'établissement de relations de confiance et aux informations présentées sous forme de témoignages. C'est durant les commissions parlementaires que les élus sont le plus exposés aux données probantes.

¹² Evidence for Democracy, 2019. [Evidence in action – An analysis of information gathering and use by Canadian parliamentarians](#)

Depuis 2017, le Canada dispose d'un poste de Conseillère scientifique en chef du Canada¹³. Ses mandats sont entre autres de conseiller le gouvernement sur :

- La science ouverte : veiller à ce que les travaux scientifiques du gouvernement soient entièrement accessibles et à ce que les scientifiques fédéraux puissent librement parler de leurs travaux ;
- Le conseil scientifique : veiller à ce que les analyses scientifiques soient prises en compte dans les décisions et recommander des moyens d'améliorer la fonction de consultation scientifique au sein du gouvernement fédéral ;
- La communication scientifique : fournir et coordonner les avis formulés par les experts sur des questions d'ordre scientifique, y compris en préparant des documents à diffuser au public.

Concernant l'étude de *The Decision Lab*, l'analyse des fournisseurs principaux démontre une certaine influence des organisations multilatérales sur la politique publique du Canada (principalement l'OCDE). À l'échelle nationale, une grande diversité de plus petits organismes participe à l'écosystème (contrairement à ce qu'on retrouve dans certains pays, où les agences nationales, moins nombreuses, sont de plus grande taille). Le secteur de l'énergie se démarque par rapport à la moyenne des autres pays étudiés. Les principaux secteurs bénéficiaires la santé et l'énergie, secteur pour lequel le nombre de documents identifiés se démarquait de la moyenne.

Enfin, le Canada dispose depuis 1970 d'un outil tout particulier dans le cadre de sa politique étrangère et de développement : le Centre de recherche pour le développement international, mieux connu sous son acronyme CRDI. Au travers de ses projets, le CRDI œuvre à structurer la recherche dans les pays en développement, entre autres en encourageant le partage des connaissances et en mobilisant les alliances et partenariats pour un développement durable et inclusif. Parmi ses domaines prioritaires se comptent l'éducation, les sciences et le renforcement des capacités, tant individuelles qu'institutionnelles.

Haïti

Les institutions universitaires haïtiennes publiques et privées, avec l'apport de la communauté scientifique de la diaspora haïtienne, ont développé une forte expertise scientifique sur le plan national. Il n'existe cependant pas de structure facilitant la synergie entre les décideurs politiques et les chercheurs.

Les activités de recherche sont financées en grande partie par les fondations et organismes internationaux, l'étude de *The Decision Lab* a identifié les organisations multilatérales comme la Banque mondiale comme principaux fournisseurs de sciences destinées aux politiques publiques. On voit également des organismes des Nations Unies (p. ex. les programmes de l'ONU pour l'environnement [PNUE] et pour le développement [PNUD]). Le secteur bénéficiaire principal est l'environnement, ce qui représente une forte différence par rapport à la moyenne des États dans le reste de l'étude.

¹³ https://www.ic.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_97667.html

En 2020 cependant, deux initiatives ont permis un rapprochement entre la sphère scientifique et politique :

- La Banque de la République d'Haïti (BRH) a lancé le Fonds BRH pour la Recherche et le Développement (FRD-BRH) et qui a pour mission principale de promouvoir et appuyer la recherche appliquée dans diverses disciplines, principalement en gestion des politiques publiques, en économie et en finances et dans d'autres disciplines connexes. Ce fonds, bien que pour l'instant axé sur la recherche au service du développement économique, a le potentiel d'intégrer d'autres domaines d'études et de recherche pouvant faire avancer les réflexions sur les grandes questions qui concernent le développement économique et social.
- La pandémie a également amené le gouvernement à mettre sur pied une cellule scientifique siégeant au ministère de la Santé publique afin de l'aider dans sa prise de décision.

Le Mexique

Selon l'UNESCO, en 2019, le Mexique a investi 0,4 % de son PIB en recherche et innovation (contre 1,7 % au Canada), avec un financement qui provenait à 70 % du secteur public.

Le Mexique dispose de plusieurs institutions œuvrant à l'interface des sciences et des politiques publiques.

Le Conseil national des sciences et technologies (CONACYT) est l'agence de financement de la recherche. Aussi, le Conseil consultatif scientifique de la présidence mexicaine ([CCC](#)) est un organe consultatif de haut niveau, relevant désormais du CONACYT, qui fournit des recommandations et des avis indépendants au Président en ce qui concerne les priorités scientifiques et technologiques du Mexique, ainsi que pour la planification nationale des politiques publiques.

Le CONACYT encourage le milieu de la recherche à mettre la science au service de la société selon les axes prioritaires du pays en promouvant une science et une technologie engagées, responsables et honnêtes. Le Mexique mise surtout sur la relation entre scientifiques et décideurs dans les efforts pour la préservation de son patrimoine bioculturel et sa biodiversité. Le CONACYT est chapeauté par le Conseil général de la recherche scientifique et du développement technologique, qui regroupe d'autres forums servant à éclairer la politique nationale : le Conseil Intersectoriel de l'Innovation, la Conférence nationale des sciences et technologies et l'Office de la science, de la technologie et de l'innovation. D'autre part, une initiative est en cours d'étude à la Chambre des Députés du Mexique pour créer formellement un bureau permanent de conseil scientifique pour le pouvoir législatif mexicain. L'initiative est menée, entre autres, par la Directrice de la science, des centres de recherche et du transfert de connaissances du Secrétariat de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation (SECTEI) de la Ville de Mexico.

Parallèlement, il est important de souligner qu'au-delà du CONACYT, certains États du Mexique se distinguent par leur dynamisme en R&I, avec l'établissement de leurs propres conseils étatiques qui financent des projets de recherche et d'innovation en fonction de leurs priorités régionales. À ce chapitre, les États du Nuevo León, du Querétaro, du Jalisco et du Yucatan, qui sont d'intérêt pour le Québec, ont un secrétariat ou un institut responsable de la science, la recherche et l'innovation.

Selon *The Decision Lab*, ce sont surtout les institutions multilatérales, dont les agences des Nations Unies qui œuvrent à l'interface entre la science et les politiques publiques. À ce chapitre, l'Agence mexicaine de coopération internationale (AMEXCID) bras exécutif de la coopération internationale du Secrétariat de Relations extérieures. Plus particulièrement, la direction de coopération technique et scientifique de l'AMEXCID joue un rôle important dans les relations scientifiques entre le gouvernement fédéral mexicain et les organismes internationaux ou pays tiers qui collaborent avec le pays dans ce domaine. Enfin le Mexique se démarque des autres États par trois secteurs bénéficiaires : l'environnement, la santé puis l'énergie, ce qui concorde avec ses priorités actuelles.

Europe

La Fédération Wallonie-Bruxelles et la Belgique

Dans ces deux gouvernements, le recours à l'expertise scientifique s'exerce au cas par cas, par des comités ad hoc ou par l'octroi de mandats aux centres de recherche ou aux universités et aux spin-offs de consultance qui en émanent, selon la répartition des divers champs de compétence entre paliers gouvernementaux. Par exemple, il arrive que les décideurs publics commandent directement des travaux et doctorats aux universités. Aussi, les conseils et agences sectoriels, comme l'Agence wallonne du climat, collaborent avec les universités et font le lien avec les décideurs publics.

Le Conseil fédéral de la politique scientifique (CFPS) a été mis en place par un [Arrêté royal en 1997](#). Il émet des avis sur des sujets tel que la recherche scientifique nécessaire pour exercer les compétences fédérales, la création de réseaux d'échange de données au niveau national et international, la recherche spatiale (dans le cadre d'accords de coopération internationaux) ou encore les établissements scientifiques et culturels fédéraux.

En Wallonie, l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS)¹⁴ est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics : « La mission de l'IWEPS est de nature scientifique. L'Institut contribue à l'amélioration des connaissances utiles à la prise de décision en Wallonie. » Il s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'une cinquantaine de personnes chargées des opérations qui vont de la collecte de données à leur exploitation. Ses activités se déclinent comme suit :

- Centralisation, stockage, élaboration, traitement et diffusion de statistiques sur la Région wallonne, et en synergie avec la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Élaboration de plans de développement de statistiques régionales, collecte, lorsqu'elles n'existent pas, de données indispensables à la conduite de la politique régionale ;
- Harmonisation et développement des concepts et méthodologies ;
- Réalisation et coordination de recherches fondamentales et appliquées principalement dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement

¹⁴ <https://www.iweeps.be/presentation/>

(bénéficiant d'un accès aux études commandées par les services administratifs ou le gouvernement wallons) ;

- Évaluation des actions, des projets, des politiques dans les domaines qui relèvent de la compétence du gouvernement wallon ;
- Réalisation d'études prospectives et prévisionnelles à court, moyen et long terme.

Enfin, relevons deux entités de la région bruxelloise : le Conseil de la Politique scientifique Région de Bruxelles-Capitale ([CPSRBC](#)), un organe consultatif indépendant qui conseille le gouvernement dans la préparation de la politique scientifique régionale, et Perspective Brussels, un centre d'expertise multidisciplinaire qui « donne à la Région bruxelloise les moyens de mieux se connaître et de préparer son futur ».

La France

Dans l'Hexagone, l'existence d'une filière de formation spécifique aux hauts fonctionnaires (ENA) et à l'expertise technique (Polytechnique, les grands corps d'État comme les Ponts, les Mines) fait en sorte qu'il y a peu de personnel administratif détenteurs d'une thèse¹⁵. La mobilité interdisciplinaire est donc limitée au pays, un universitaire va rarement faire le saut vers la fonction publique, et vice versa.

Selon l'étude de The Decision Lab, la science en soutien aux politiques publiques en France vient des instituts de recherche nationaux, en plus des grandes organisations multilatérales. Les institutions nationales couvrent principalement les secteurs de l'environnement et de l'énergie, ce dernier étant le plus représenté. L'environnement et l'agriculture arrivent ensuite.

Il y existe des liens entre les directions des grands organismes de recherche et les directions centrales de l'État. De même, certains conseillers ont l'oreille du Président ou du premier ministre. Les carrières individuelles amènent certains chercheurs à devenir conseillers dans les cabinets. Cependant, la formation actuelle des politiciens français ne les outille pas pour une prise de considération de la science dans leurs décisions, ce qui entraîne un problème de relation entre science et politique : « La classe politique française comprend de moins en moins de scientifiques. Il n'y a donc pas, en général, au niveau du décideur, cette expérience de première main de la pratique des sciences et des techniques. »¹⁶

Il n'y a pas de circuit normé de sources que les fonctionnaires utiliseraient afin de nourrir les recommandations qu'ils transmettent pour l'élaboration de politiques publiques et la prise de décision. L'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix scientifiques et technologiques (OPECST) est souvent présenté comme le seul mécanisme formel de demande et d'émission d'avis scientifiques pour informer les politiques publiques¹⁷.

¹⁵ Thoenig (Jean-Claude), *L'ère des technocrates*, Paris, L'Harmattan, 1987 ; <https://theconversation.com/le-conseiller-scientifique-chainon-manquant-mais-pas-suffisant-entre-expertise-et-decideurs-138999>

¹⁶ Bréchet, Y. (2018). Science et politique. *Commentaire*, 12(1), 27–40.

¹⁷ Schultz, E., & Dubois, M. (2019). L'OPECST, trente ans d'évaluations des choix scientifiques et techniques au Parlement. *Revue d'histoire de La Recherche Contemporaine*, 4–7.

Différentes agences étatiques mettent en place des mécanismes d'avis scientifique, comme le Haut Conseil des Biotechnologies ou le Haut conseil de la science et de la technologie, devenu le Conseil stratégique de la recherche, placé auprès du premier ministre. Le secteur de la santé a des agences spécifiques dédiées au conseil, en particulier le Haut Conseil de Santé publique et l'Agence du médicament. Enfin, les organismes de recherche incluent, dans leur mission, la production d'expertise pour les besoins sociaux. Les académies, quant à elles, ne jouent plus ce rôle de premier plan comme lors de leur fondation.

Le Conseil d'analyse économique joue un peu un rôle de conseil dans les domaines touchant à l'économie. Avec l'Observatoire français des conjonctures économiques, ces entités participent à France Stratégie, un exercice de prospective sur les politiques françaises.

Plus récemment, la réponse à la COVID-19 s'est appuyée sur une diversité de structures, mêlant dispositifs existants et nouvelles approches. On peut citer le Conseil scientifique COVID-19, créé par le ministre des Solidarités et de la Santé, dont le rôle est d'éclairer la décision publique pour lutter contre la pandémie en abordant aussi les questions de maintien des infrastructures électriques et numériques, ainsi que du maintien de l'ordre ou des conséquences psychologiques. Le Conseil émet des avis sur l'impact, la gestion et les conséquences multiples de la pandémie, produit et publie des rapports. Ses membres sont intervenus dans les médias.

Une deuxième structure, cette fois-ci relevant du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, est le Comité analyse recherche et expertise (CARE), créée spécifiquement autour des aspects liés aux solutions thérapeutiques et aux essais cliniques. Les agences sanitaires ont aussi joué un rôle important, comme la veille ou la création d'indicateurs.

Il convient également de mentionner l'Institut de recherche pour le développement, mieux connu sous son acronyme IRD, qui œuvre en recherche dans divers pays de la Francophonie. Financé par l'Agence française de développement, l'IRD représente un modèle intéressant de partenariat scientifique équitable avec les pays en développement.

La Suisse

Fidèle à ses traditions, c'est une approche démocratique que privilégie la Suisse en matière d'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques. Une procédure de consultation est prévue à chaque échelon de pouvoir. Ainsi, différents acteurs, dont le monde scientifique, peuvent intervenir dans la phase préliminaire des projets de loi. Enchâssé dans sa constitution, ce processus de consultation permet à des regroupements scientifiques de partager leurs expertises avec les législateurs.

Souvent consultées, les Académies suisses des sciences regroupent les quatre Académies scientifiques suisses, l'Académie suisse des sciences naturelles, Académie suisse des sciences médicales, l'Académie suisse des sciences humaines et sociales, l'Académie suisse des sciences techniques, ainsi que leur centre de compétence TA-SWISS et d'autres réseaux scientifiques. Elles représentent la communauté scientifique dans leur domaine respectif et dialoguent avec le milieu politique et la société. Outre les Académies, d'autres institutions publiques sont amenées à faire du conseil scientifique dans le champ politique, comme le Fonds national suisse de la recherche scientifique, le Conseil suisse de la science, les universités et les écoles supérieures, ainsi que certains think tanks, comme Avenir Suisse.

Créé en 2019, le *Geneva Science and Diplomacy Anticipator* (GESDA) vise à tirer parti de l'écosystème particulier de Genève et de ses multiples organisations internationales multilatérales pour renforcer la diplomatie scientifique, et traduire en actions concrètes l'utilisation de sujets émergents à vocation scientifique.

Les données recueillies par *The Decision Lab* recensent beaucoup d'organismes multilatéraux parmi les sources de science en soutien aux politiques publiques (conséquence probable de leur implantation dans le pays), ainsi que des institutions européennes. La Suisse se démarque des autres États par la forte représentation des secteurs de la santé et de la recherche et de l'innovation.

Le Grand-Duché de Luxembourg

Mise en place en septembre 2021, la Cellule scientifique est un organe de diffusion d'informations, mais aussi un centre de rencontres, d'échanges, de connaissances et de débats. Exclusivement au service de la Chambre des Députés du Luxembourg, la Cellule travaille principalement de manière réactive sur des thématiques d'actualité sociopolitique. À la demande des députés, des commissions ou des groupes politiques, les membres de la Cellule scientifique recherchent et analysent les informations et en extraient l'essentiel. Ils fournissent des services de recherche indépendants, impartiaux et objectifs permettant aux députés de disposer de l'expertise adéquate pour guider, fonder et éclairer leurs choix politiques. Un réseau multidisciplinaire rassemblant des spécialistes nationaux et internationaux assiste les membres de la Cellule scientifique afin de renforcer la fiabilité et la crédibilité des documents de recherche. Les membres de la Cellule scientifique travaillent également en étroite collaboration avec d'autres acteurs enclins à partager leurs connaissances scientifiques et technologiques. En plus de sa tâche principale, la Cellule scientifique organise des séances d'information et des conférences scientifiques permettant de rapprocher le monde politique et le monde de la recherche.

Le Fonds National de la Recherche (FNR), quant à lui, investit principalement dans des domaines prioritaires de recherche définis ensemble avec les instituts de recherche, l'Université de Luxembourg ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le FNR organise et coordonne des activités visant à renforcer l'impact sociétal de la recherche publique et menant à un échange actif entre la science et la société, ainsi qu'entre la science et la politique. Le FNR a notamment fortement contribué à la création de la Cellule scientifique. Le FNR a réussi à plusieurs reprises à réunir des chercheurs, des hommes politiques et le grand public pour discuter du rôle de la science pour la politique. Un bon exemple est le *Pairing Scheme - politics meets research*. Ce programme de jumelage permet aux députés et aux chercheurs de se rencontrer et d'apprendre à se connaître et à échanger.

Les instituts de recherche au Luxembourg réalisent des activités de recherche fondamentale et appliquée dans différents domaines scientifiques. Ils communiquent leurs résultats en partie sous forme de notes de synthèse afin d'éclairer l'action des pouvoirs publics et afin d'informer la société. Certains instituts guident et conseillent le gouvernement en matière de politique nationale (p.ex. le Luxembourg Institute of SocioEconomic Research est partenaire du ministère du Logement).

De plus, différents conseils scientifiques, conseils supérieurs et observatoires partagent leur avis sur des questions thématiques. Les observatoires centralisent et évaluent les données de différentes administrations et organisations de manière systématique. Ils effectuent aussi des recherches, enquêtes et études thématiques. Il existe par exemple, un Observatoire de l'Habitat au sein du Département du

Logement (ministère des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement) et un Observatoire de l'environnement naturel composé de représentants d'administrations publiques et d'associations communales et privées œuvrant dans le domaine de la protection de la nature. L'Observatoire de la compétitivité aide le gouvernement à identifier des politiques promouvant une compétitivité à long terme. D'autres exemples sont le Conseil Scientifique du domaine de la santé et le Conseil Supérieur des Maladies Infectieuses.

Enfin, la COVID-19 *Task Force* a été mise en place pour armer le gouvernement d'une expertise exhaustive et de pointe dans la lutte contre la pandémie. Sous la coordination du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ce comité ad hoc rassemble de nombreux acteurs du secteur de la recherche publique luxembourgeoise et constitue une plateforme d'échange pour les chercheurs, la communauté clinique et les autorités.

L'Union européenne

Le *Scientific Advice Mechanism (SAM)*¹⁸ est un service créé par la Commission européenne afin de fournir des avis scientifiques indépendants directement aux commissaires européens et éclairer leur prise de décision. Il se compose de (1) le groupe des sept conseillers scientifiques principaux, des experts de grande renommée, et (2) du *Scientific Advice for Policy by European Academies (SAPEA)*, un consortium formé des cinq réseaux d'académies européennes dans le but de synthétiser des preuves scientifiques à utiliser par le groupe indépendant des conseillers scientifiques en chef. Le SAM se réunit plusieurs fois par an et se prononce sur des sujets variés, dont la transition énergétique, les microplastiques, l'adaptation aux changements climatiques, le vieillissement de la population, l'édition génique ou la COVID-19 et les futures pandémies. D'autres organisations contribuent également à la réflexion, par exemple le Forum européen de conseillers scientifiques (ESAF) et le réseau INGSA.

La Commission européenne a également à sa disposition son propre centre de recherche : le Centre commun de recherche, mieux connu sous son acronyme anglais JRC pour *Joint Research Center*. Celui-ci emploie des scientifiques pour mener des recherches afin de fournir des avis scientifiques en appui aux politiques de la Commission européenne. Parmi ses mandats se retrouvent la production de connaissances, via les sept instituts qu'il pilote, et leur mise en contexte. Par ailleurs, la Commission européenne finance entre autres trois projets explorant l'interface entre les sciences et la diplomatie : S4D4C et InsSciDE qui collaborent avec le groupe de travail du [Forum stratégique pour la coopération en science et technologie internationale](#) du Conseil de l'UE¹⁹.

La Commission européenne a aussi recours à des [groupes d'experts](#) de haut niveau, consultants externes, sociétés de conseil spécialisées (environnement, emploi...), qui assurent le lien avec la CE et s'occupent de la rédaction de rapports.

Le Parlement européen, quant à lui, dispose de « Départements thématiques » chargés de fournir une expertise interne et externe, ainsi que des analyses et des conseils stratégiques indépendants et de haut niveau, à la demande des commissions et des autres organes parlementaires.

Afrique

En 2019, deux initiatives ont permis de dresser un portrait plus clair de l'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques sur le continent africain. D'une part, les antennes régionales de l'INGSA ont réalisé un sondage auprès de leurs membres sur le rôle des connaissances scientifiques dans l'élaboration des politiques publiques²⁰. D'autre part, le comité de pilotage de l'antenne africaine de l'INGSA (INGSA-Africa) a commandé une étude sur la science en soutien aux politiques publiques sur le continent africain²¹.

¹⁸ https://ec.europa.eu/info/research-and-innovation/strategy/support-policy-making/scientific-support-eu-policies/group-chief-scientific-advisors_en

¹⁹ S4D4C 2019 Using Science Diplomacy for Addressing Global Challenges <https://www.s4d4c.eu/wp-content/uploads/2019/11/Using-science-diplomacy-for-addressing-global-challenges-Young.pdf>

²⁰ University of Ghana. (2020). Research Survey Report on The Role of Scientific Knowledge in Policy Making: Policy practitioners, Scientists and Researchers Perspective for INGSA-Africa. D. Dodoo-Arhin. Document fourni par l'INGSA.

²¹ The Nigerian Academy of Sciences (2020) The Evolving Science Advisory Landscape in Africa

Parmi les conclusions, on retrouve l'idée répandue que le monde de la politique et celui de la recherche sont diamétralement opposés et que travailler auprès des décideurs politiques signifierait pour un chercheur de renoncer à sa liberté et à son intégrité. L'image négative des jeux politiques freinerait ainsi la participation de certains chercheurs comme conseils aux programmes de développement.

Tant les praticiens que les chercheurs relèvent l'absence de culture de collaboration entre les fonctionnaires responsables de l'élaboration des politiques publiques et la communauté de la recherche. Pourtant, deux praticiens sur trois considèrent que le milieu gouvernemental consulte régulièrement les chercheurs. À l'opposé, la majorité des chercheurs estiment que les fonctionnaires ne sont pas assez sensibilisés à l'importance d'intégrer les connaissances scientifiques dans les politiques publiques.

Les deux parties identifient les éléments suivants comme raisons potentielles du manque de collaboration : une réalité temporelle différente (nécessité de répondre rapidement aux problèmes du côté gouvernemental, versus travail long et assidu pour la découverte scientifique), l'absence de canaux de communication ou d'occasion d'interaction, le travail en silo, la déconnexion du milieu de la recherche par rapport aux réalités sociales du pays, un vocabulaire et une culture différents, ce qui entraîne une incompréhension des résultats de la recherche lorsqu'ils peuvent être appliqués sur l'élaboration de politiques publiques, ainsi que l'absence de reconnaissance par leurs institutions du travail des chercheurs à s'impliquer dans ce domaine.

De manière surprenante, selon les chercheurs, ce sont les associations professionnelles et non les Académies nationales qui seraient les institutions les mieux placées pour servir de relais entre eux et les fonctionnaires gouvernementaux. Les Académies arrivent en 3^e position, après les comités scientifiques. En plus de ces trois institutions, les fonctionnaires identifient également les think tanks comme bassin de chercheurs et source d'information.

Pour l'essentiel, l'étude consensus commandée par INGSA-Africa²² relève les mêmes constats : déconnexion entre les questions que se posent les chercheurs africains dans leurs travaux et les problèmes réels vécus par le reste de la société et absence de lien entre les milieux gouvernementaux et universitaires. Aussi, les citoyens, y compris les élus et les fonctionnaires, ne perçoivent généralement pas la science comme un outil permettant d'apporter des solutions aux problèmes de société.

Une autre raison pourrait être la méfiance des gouvernements face aux chercheurs de leurs propres universités. D'une part, on reproche parfois à ces derniers d'être déconnectés de la réalité de la société, même s'ils s'intéressent à des sujets légitimes. D'autre part, lorsqu'ils travaillent sur des problèmes sociaux réels et visent à utiliser les connaissances pour améliorer les pratiques, ils peuvent devenir source de tension, puisqu'ils critiquent ce qui existe, en brandissant des « preuves » qu'il est difficile de contredire.

L'étude d'INGSA-Africa souligne aussi que les gouvernements cherchent, pour les conseiller, une personne neutre, crédible et non partisane. Or, selon leurs termes, il est « difficile, en Afrique, de correspondre à ce

²² The Nigerian Academy of Sciences (2020) The Evolving Science Advisory Landscape in Africa

cadre, qu'on soit un individu ou une institution ». Parallèlement, toujours selon cette étude, les chercheurs considèrent le rôle de conseil comme dangereux pour leur crédibilité.

Les gouvernements préfèrent tirer leurs informations d'entités étrangères ou internationales plutôt que la recherche locale, selon la recension effectuée par *The Decision Lab*²³.

Pour les gouvernements africains francophones, les fournisseurs de conseil sont surtout les organisations internationales, comme les diverses agences de l'ONU, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque Africaine de Développement, l'Organisation mondiale de la santé ou USAID, l'Agence américaine pour le développement international. Dans certains États, des secteurs clés peuvent être couverts par des agences gouvernementales nationales comme, pour l'agriculture, l'Institut national des recherches agricoles au Bénin, le Centre national de recherche agronomique en Côte d'Ivoire et l'Institut d'économie rurale au Mali ou, dans d'autres domaines, l'Office de gestion de l'environnement au Rwanda et la Cellule de lutte contre la malnutrition au Sénégal.

Quoi qu'il en soit, l'étude d'INGSA-Africa rapporte qu'il existe une grande diversité dans le type de structures nationales de science en soutien aux politiques publiques. Elle souligne ainsi la nécessité de créer des points de rencontre et des lieux de discussion entre le secteur gouvernemental et le milieu de la recherche.

Le Bénin

Parmi les pionniers de l'utilisation des connaissances scientifiques pour informer la prise de décision, le Bénin a intégré le concept à ses structures et politiques publiques dès 2008. Le but : améliorer les conditions de vie des populations, grâce à des décisions qui collent à la réalité.

Ainsi a été créé dans la culture institutionnelle un circuit d'*evaluation findings* pour que les décideurs aient accès à de l'information, dont l'évaluation des politiques qui arrivent à échéance. Ce cadre produit des informations et des données probantes, qu'il est désormais possible d'utiliser pour améliorer les politiques. Positionné au sein de la Présidence, le responsable de l'évaluation des politiques et stratégies nationales de développement et des politiques sectorielles est un poste stratégique qui permet d'avoir un regard sur l'ensemble des ministères du gouvernement central et des gouvernements locaux. Le Bureau de l'Évaluation des Politiques publiques et de l'Analyse de l'Action gouvernementale a le mandat de conduire ce processus national de l'évaluation et publie le résultat de ses évaluations sur son [site web](#).

Pour nourrir ses décisions, le Bénin s'appuie sur l'expertise universitaire. Un Conseil national de l'évaluation, composé de 7 membres dont l'un est élu par les universités béninoises, valide les rapports d'évaluation, en fait la synthèse et transmet les recommandations au Conseil des ministres.

Le pays a renforcé les liens entre gouvernement et milieu académique en organisant des événements comme les Journées béninoises de l'évaluation, une rencontre entre chercheurs et praticiens, mais aussi en favorisant la collaboration active entre le gouvernement et les universités (architecture de production

²³ The Decision Lab, 2020. État des lieux sur le conseil scientifique dans la Francophonie. (Document interne)

des données probantes) et en créant un curriculum sur la production de données probantes (master et certificat) qui est suivi par des étudiants de toute la sous-région.

D'après les données recueillies par *The Decision Lab*, la majorité des recherches scientifiques destinées aux autorités proviennent des institutions multilatérales.

Le Burkina Faso

La structure principale de la recherche au Burkina Faso est le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation (le MESRSI), qui pilote tout ce qui a trait à la recherche scientifique, dont les universités et les unités de recherche. Certains instituts peuvent avoir un lien avec un pays hôte, comme [l'Institut de Recherche pour le Développement](#) (IRD, structure de recherche affiliée aux Ambassades de France). Au sein du MESRSI, une direction s'occupe de la collecte de l'information et du conseil. Chaque ministère est en lien avec les chercheurs qui travaillent dans leur secteur.

Il existe aussi une Agence nationale de valorisation des acquis de la recherche. Elle travaille en partenariat avec le secteur privé pour que les travaux de recherche débouchent sur des applications concrètes. Même si les chercheurs travaillent sur les problèmes quotidiens, leurs résultats ne sont pas exploités et restent souvent ignorés. L'Agence vise à devenir un circuit ou une plateforme qui mettrait en lien ces deux mondes. L'administration étant forte, le MESRSI s'avère donc le point d'entrée, qui redirige vers les universités, chercheurs ou ministères sectoriels, selon les projets.

Enfin, l'étude menée par *The Decision Lab* montre une implication des institutions multilatérales, d'organismes européens et d'institutions de certains pays européens. Le Burkina Faso reçoit plus de conseils en agriculture que les autres États.

Le Cameroun

Au Cameroun, les universités sont sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur (MINESUP), tandis que les centres et instituts de recherche relèvent du ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MINRESI). Ces institutions n'ont pas spécialement de mandat de conseil. Cependant, les centres et instituts de recherche peuvent être saisis par le gouvernement, pour de l'information spécifique. L'Académie et les autres sociétés savantes peuvent être consultées pour des axes précis, au fil des demandes des ministères.

L'État encourage également la création de plateformes (nommées Comités d'éthique de recherche) qui sont des espaces interactifs où les protagonistes de l'action publique se rencontrent et se reconnaissent comme partenaires dans l'évaluation systématique de leurs compétences sectorielles, pour une exploitation rationnelle des résultats de leurs recherches.

Le MINRESI s'est attelé à rédiger une Stratégie nationale de la recherche, afin d'appuyer la Stratégie nationale de développement 2030 (SND 2030). Les instituts et centres de recherche nationaux sont également en appui de la SND 2030. Ils visent à produire des services pour améliorer le bien-être de la population. Ils produisent un rapport d'activités pour leur hiérarchie. La recherche est concentrée dans des domaines phares tels que l'agriculture, les mines, et la santé. La recension de *The Decision Lab*, relève d'ailleurs que les ressources naturelles et l'environnement se démarquent. Les fournisseurs principaux en

science en soutien aux politiques publiques sont davantage liés au développement, ce qui démontre que les ressources naturelles et l'environnement sont au cœur de la politique camerounaise.

Jusqu'à la pandémie de COVID-19, la notion d'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques n'avait pas beaucoup d'échos au sein des décideurs. La situation a changé, comme dans beaucoup d'autres gouvernements, suite à la pandémie. Ainsi, à la demande du Président, le ministère de la Santé a mis en place un comité sur la COVID, composé de responsables du ministère de la Santé et de professeurs des universités. Enfin, la pandémie a également changé la perception des chercheurs par le public, vu que ceux-ci ont régulièrement été interpellés dans les médias.

La Côte d'Ivoire

Jusqu'à tout récemment, le gouvernement ivoirien faisait rarement appel aux chercheurs universitaires. Les échanges pour l'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques s'effectuaient plutôt entre spécialistes des ministères, avec ou sans ceux des agences de développement, l'État ne s'adressant aux chercheurs locaux qu'en dernier recours. Cependant, durant la pandémie, la Côte d'Ivoire a créé un Comité scientifique. Depuis un certain temps, le gouvernement associe d'ailleurs de plus en plus les chercheurs à certaines questions importantes.

D'après l'étude de *The Decision Lab*, les conseils concernent principalement le développement alors que ce sont les secteurs de l'agriculture et de la santé qui se démarquent par rapport aux autres États.

Le Maroc

Au Maroc, la fonction d'orientation et de planification de la recherche et de l'innovation est en grande partie assurée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des Cadres. Ce ministère a la charge principale d'élaborer la stratégie de recherche et d'innovation. Néanmoins, plusieurs ministères sont impliqués dans la recherche et l'innovation tels que le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Économie numérique, le ministère de l'Agriculture ; d'autres ministères participent aussi au développement de la recherche et de l'innovation à travers des centres de recherche sous leur tutelle dans des domaines variés comme les hydrocarbures, la chimie, l'énergie et les recherches minières.

Les organes d'impulsion, de conseil, de la recherche et de l'innovation sont au nombre de trois : la commission permanente interministérielle de la recherche scientifique, de l'innovation et du développement technologique ; le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique et l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques qui contribue à l'élaboration de la politique de recherche et au financement.

La fonction de coordination et du suivi de la stratégie nationale de la recherche, de l'innovation technologique et des ministères impliqués est assurée par la Commission permanente interministérielle de la recherche scientifique, de l'innovation et du développement technologique. Son rôle est de veiller au suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale.

Parmi ces trois, deux ont formellement un rôle de conseil. Tout d'abord, le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique est composé d'experts et de spécialistes, de membres du Gouvernement, de personnalités représentant des organismes et institutions, de

représentants de chacune des Chambres du Parlement, de représentants des établissements de l'éducation et de la formation, et plusieurs autres sphères de la société civile. Il est chargé de donner des avis sur des questions qui touchent au système national de l'éducation et à la formation et de la recherche scientifique qui lui est soumise par le Roi ou le gouvernement. Il se prononce aussi à travers des avis sur les projets et les propositions de loi, tout en préparant des études et des recherches. Auprès de ce conseil, on retrouve l'Instance Nationale d'évaluation (INE) qui produit des rapports d'évaluation sur le système d'éducation, de formation et sur le système de recherche scientifique et innovation.

Ensuite, l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques a pour objectif de promouvoir et de développer la recherche scientifique et technique, de contribuer à la définition de la politique nationale de la recherche scientifique et technique, d'encourager la réalisation des programmes de recherche définis en fonction des priorités nationales, et également contribuer à l'intégration de la recherche scientifique et technique dans l'environnement socio-économique et politique nationale.

L'étude menée par *The Decision Lab* relève une grande influence des organisations multilatérales sur la politique publique au Maroc. Parmi l'ensemble des documents consultés, l'OCDE et l'ONU représentent chacune environ 20 % de la contribution du conseil scientifique. Les banques de développement représentent quant à elles presque 10 % chacune. Les secteurs bénéficiaires les plus importants sont l'environnement ainsi que la recherche et l'innovation se démarquent de la moyenne.

La République Démocratique du Congo

La structure de la recherche en RDC est constituée du ministère de la Recherche scientifique, du Conseil scientifique national et des Centres et Instituts de recherche. La recherche est considérée comme un domaine de seconde zone.

Le ministère propose au gouvernement des voies et moyens pour utiliser les résultats de la recherche, produits à l'interne ou à l'étranger, dans les politiques publiques. Il a donc le mandat de conseil en matière de sciences.

Le Conseil scientifique national veille à la qualité et à la cohérence de la recherche scientifique du pays. Les membres de ce Conseil (10-15 membres, nommés par le président) sont les représentants des entités suivantes : Présidence, Primature, ministère de la Recherche scientifique, Centres et instituts de recherche, universités et instituts supérieurs ainsi que des ministères des Mines, de la Santé, de l'Agriculture, de la Défense, de l'Énergie. Il peut créer des commissions scientifiques spéciales en dehors de ses membres pour discuter d'enjeux spécifiques en recherche.

La RDC dispose d'une Académie nationale depuis fin 2020, créée à partir de l'ACASTI, une association de chercheurs seniors préexistante²⁴, ainsi que d'une Jeune Académie. Leur rôle-conseil reste encore à définir.

²⁴ <http://congosciences.cd/index.php/a-propos>.

D'après The Decision Lab, la RDC se distingue par les conseils qu'elle reçoit sur les ressources naturelles et sur l'agriculture, ce qui suggère une base environnementale solide pour leur application.

Le Rwanda

Fin 2020, le Rwanda a entamé des discussions avec l'INGSA afin de professionnaliser le recours aux connaissances scientifiques et aux données probantes au sein de son propre gouvernement. Une voie explorée est la création d'un poste de conseiller scientifique relevant du Conseil stratégie et politique (*Strategy and Policy Council*) du Cabinet du Président de la République.

Les données fournies par *The Decision Lab* démontrent que la plupart des fournisseurs sont des organismes multilatéraux, dont les Nations Unies et d'autres grandes institutions multilatérales. L'agriculture et les ressources naturelles sont les deux secteurs bénéficiaires principaux.

Le Sénégal

Le Sénégal dispose de plusieurs structures pour fournir aux décideurs les données les plus pertinentes susceptibles d'orienter au mieux les politiques et décisions mises en œuvre : les Universités de Dakar et de Saint-Louis, l'Agence Nationale de la Recherche scientifique appliquée, l'Institut Fondamental d'Afrique Noire et l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, le Conseil économique, social et environnemental (CÉSE) et l'Académie nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS).

Le Plan Sénégal Émergent (PSE) 2019-2023 est le cadre institutionnel par lequel l'État assurera la promotion de la recherche. Effectivement, l'axe 2 de ce plan « Capital humain, protection sociale et développement durable » a pour objectif entre autres « la promotion de la recherche et de l'innovation au service du développement ». Le ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, à travers la Direction générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI), a comme mandat l'atteinte de cet objectif. Le CÉSE est impliqué dans les projets émanant d'un Programme national, avant leur examen par l'Assemblée nationale, tandis que l'ANSTS sera saisie si celui-ci est d'ordre scientifique (introduction des OGM, banque de sperme, intelligence artificielle). Enfin, les ordres professionnels sont impliqués lors de projets sectoriels.

À notre connaissance, il n'existe pas de base de données sur les chercheurs au Sénégal. Le gouvernement les sollicite par plusieurs canaux (via leur institution, appel à candidatures, appel d'offres, contact direct avec le gouvernement...). Les chercheurs sont ainsi sollicités — de manière ponctuelle et dispersée. Bien qu'il existe une expertise au sein du gouvernement et des experts universitaires, il reste un besoin de pérenniser et de régulariser les échanges entre ces deux mondes.

La loi sénégalaise impose la formation et le renforcement de capacités de techniciens locaux lors de l'intégration d'une nouvelle technologie dans le pays.

Le Sénégal dispose d'une Commission nationale de gestion des épidémies au sein du ministère de la Santé et des Affaires sociales. Celle-ci se réunit hebdomadairement pour discuter des maladies émergentes dans la sous-région et dans le monde, ainsi que de la situation dans les établissements de santé. La Commission est, en outre, chargée d'évaluer l'innocuité et l'efficacité des traitements et des mesures de prévention.

Comme ailleurs dans le monde, la pandémie de COVID-19 est gérée par le ministère de la Santé. Ce dernier reçoit du soutien des ministères sectoriels, qui ont chacun créé un Collège de réflexion sur la sortie de

crise. Ces collègues évaluent les impacts sectoriels des mesures prises et définissent les stratégies de résilience et la gestion post-crise dans leurs secteurs respectifs.

Durant la pandémie, les scientifiques de tout le pays ont offert leurs services. L'appel a été entendu par le gouvernement, qui les a intégrés dans différents forums de réflexions. Le gouvernement a aussi facilité l'accès des scientifiques aux organes de presse, afin qu'ils puissent offrir un éclairage sur la COVID-19. Le gouvernement a créé la Commission nationale Force COVID-19, afin de s'assurer de la traçabilité de l'aide sociale d'urgence de l'État.

La Tunisie

En Tunisie, le public tient les scientifiques en haute estime. Un travail est néanmoins en cours pour les rapprocher de la société. Le gouvernement voit la recherche comme un moteur de son économie. Le ministre de l'Enseignement supérieur est la courroie de transmission entre les milieux de la recherche et du gouvernement. Il est assisté d'un sous-ministre responsable de la recherche et d'un autre responsable de sa valorisation. Il chapeaute et finance la recherche et discute des priorités avec les ministres concernés.

L'Agence nationale de la promotion de la recherche définit une stratégie de la recherche et fait le lien entre le gouvernement, la recherche et l'industrie. Le ministre de l'Enseignement supérieur collecte et transmet l'information au gouvernement pour la prise de décision.

Autre organe important, l'établissement d'utilité publique à caractère non administratif qu'est l'institut tunisien des études stratégiques. Depuis 1993, celui-ci contribue à éclairer la prise de décisions stratégiques auprès des décideurs grâce à des études et analyses sur des questions d'intérêt général et effectuant de la veille nationale et internationale. L'institut joue aussi le rôle de guide et accompagne les décideurs dans les orientations dans plusieurs domaines. Par exemple, le nouveau plan quinquennal 2021-2025 a été élaboré avec une approche participative qui a été élaborée avec les conseils de cet institut.

La Tunisie pense constituer un Conseil permanent pour définir les orientations clés et les priorités de recherche, à court, moyen et long terme. Ce Conseil serait formé d'experts tunisiens et apporterait de l'aide à la décision et éventuellement un soutien aux politiques publiques.

Les fonctionnaires tirent surtout leur information des recommandations des institutions de recherche et des priorités de l'État.

On distingue trois niveaux : les Unités de recherche (petites cellules d'une spécialité donnée dans une institution donnée), les Laboratoires de recherche (institutions dans une zone géographique donnée qui chapeautent et financent les Unités de recherche) et les Centres de recherche (institutions financées par le ministère, afin d'héberger les équipements lourds et les appareillages communs). Chaque région a une spécialité.

La pandémie a été gérée par la Directrice de la Santé publique, au ministère de la Santé. On a institué des politiques de prévention, constitué des équipes de virologues, de médecins et d'industriels. On a formé des comités d'experts du ministère de la Santé, de l'Intérieur, de la Défense, du ministère de l'Enseignement supérieur, et de l'Éducation nationale. Les chercheurs ont mis de côté leurs projets pour travailler à des solutions concrètes, fonction des besoins.

L'analyse de *The Decision Lab* a permis de relever une diversité des petits acteurs nationaux, en plus des organisations multilatérales habituelles. Aussi, elles ont identifié des liens clairs avec les institutions européennes, ainsi qu'avec différents membres de l'Union européenne, dont la France et l'Allemagne. En ce qui concerne les secteurs bénéficiaires, l'énergie et la santé se distinguent. Enfin, il semble y avoir moins de conseils relatifs au développement en Tunisie que dans les autres pays africains.

Les organisations régionales africaines

Comme pour l'Europe, l'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques peut avoir une dimension régionale sur le continent africain. Bien qu'il n'y ait pas d'entité dédiée à cette mission à la grandeur du continent, plusieurs exemples de collaboration existent, comme dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Pour ce qui est du domaine particulier de la santé, il convient bien entendu de souligner le travail exceptionnel de l'[Africa CDC](#).

L'ouvrage « *Using Evidence in Policy and Practice—Lessons from Africa* »²⁵ recense divers exemples éclairant de recours aux connaissances scientifiques et aux acteurs de la société civile pour informer les politiques publiques. Parmi eux, la mise en place des politiques de lutte contre le tabagisme en Afrique de l'Ouest détaille les diverses étapes ayant mené au changement de législation, de la recherche bibliographique à l'imposition de nouvelles taxes en passant par la mobilisation des parties prenantes de l'ensemble de la région, l'implication des communautés locales, dont les chefs religieux. Le travail de recherche et la mobilisation des acteurs ont été réalisés par le Consortium pour la recherche économique et sociale de l'Université Gaston Berger-Saint-Louis du Sénégal.

L'INGSA a fondé en 2016 son antenne régionale africaine, INGSA-Africa, dont le siège social se situe dans les bureaux de l'International Science Council en Afrique du Sud. L'étude consensus relève plusieurs organisations continentales pouvant servir de pont entre le milieu de la recherche et le milieu gouvernemental. Cependant, nombre d'entre elles ne disposent pas d'information en français sur leur site web, même quand des États francophones en sont membres, comme le Network of African Science Academies (NASAC), l'African Academy of Sciences (AAS), l'African Institute for Development Policy (AFIDEP), l'African Centre for Parliamentary Affairs (ACEPA) ou l'Interacademy Partnership (IAP).

Enfin, un organisme canadien, le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), a mandaté l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) et le Conseil économique, social et environnemental (CESE) du Sénégal pour réaliser deux études de cas, l'une sur l'employabilité des jeunes et l'autre sur l'autonomisation des femmes. Ces travaux devraient apporter plus d'information sur la pratique de la science en soutien aux politiques publiques en Afrique Centrale et en Afrique de l'Ouest.

²⁵ Using Evidence in Policy and Practice—Lessons from Africa, Ed. Ian Goldman et Mine Pabari, Routledge, 2020 p206-223.

S'agissant de conseil en matière de sciences, l'Union Africaine (UA) s'est dotée d'une Stratégie de la science, de la technologie et de l'innovation pour l'Afrique (STISA). Celle-ci prône une Afrique dont la transformation est portée par l'innovation et l'économie, fondée sur les connaissances. Elle vient s'ajouter à l'Agenda 2063 qui, parmi ses 20 priorités, souligne l'importance de la science, de la technologie et de l'innovation, ainsi qu'à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale.

D'ailleurs, les structures régionales actives les plus pertinentes semblent être les suivantes, dont deux initiatives de l'UA :

Le Conseil africain de la recherche scientifique et de l'innovation

African Scientific Research and Innovation Council (ASRIC)

L'ASRIC, créé par l'Union Africaine, est un organisme technique régional pour aider la mise en œuvre des plans de développement. Il rassemble des acteurs clés de la recherche (universitaires, chercheurs, directeurs scientifiques...), agences de financement, société civile et secteur privé, pour l'avancement socio-économique de l'Afrique par le biais des sciences, des technologies et de l'innovation. Un de ses rôles est de réunir ce qu'il faut d'expertise et de ressources pour soutenir le développement scientifique du continent, y faire converger la science et les politiques, en plus de nourrir des collaborations scientifiques intra-Africaines et internationales.

L'Observatoire africain de la science, de la technologie et de l'innovation

African Observatory in Science Technology and Innovation (AOSTI)

Créé en 2013 par l'Union Africaine, l'AOSTI sert de référentiel pour les données et les statistiques sur la science, la technologie et l'innovation. Ce faisant, il espère voir ces données utilisées en appui de l'élaboration de politiques publiques informées par les données probantes sur tout le continent. Parmi ses objectifs se trouvent la valorisation des données probantes pour l'élaboration de politiques en matière de science, de technologie et d'innovation et la production, pour les décideurs des États membres et des communautés économiques régionales, d'informations à jour sur les tendances scientifiques et technologiques mondiales.

Programme de renforcement des capacités et d'évaluation d'impact en Afrique de l'Ouest

Le programme [WACIE](#) vise à promouvoir l'institutionnalisation de l'évaluation dans les systèmes gouvernementaux des huit pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. L'organisation *International Initiative for Impact Evaluation* dirige ce programme en partenariat avec le Gouvernement du Bénin. Concrètement, des synthèses et des notes de breffage sont rédigées afin qu'ils soient plus utiles pour les décideurs de haut niveau dans tous les secteurs d'activités, en particulier ceux des ministères des Finances, de l'Économie et de la Planification.

Projet Twende Mbele

Le Bénin, l'Ouganda, l'Afrique du Sud, le Centre d'apprentissage sur l'évaluation et les résultats (CLEAR) pour l'Afrique anglophone et la Banque africaine de développement sont partenaires du projet [Twende Mbele](#), financé par le Département britannique du développement international (DFID). L'objectif est d'apprendre et d'harmoniser les façons

de faire en suivi et évaluation grâce à activités de renforcement de capacité, et des ateliers, afin de renforcer la performance du gouvernement. Au-delà des principaux partenaires nationaux, Twende cherche à fournir une plateforme pour catalyser l'apprentissage d'autres pays d'Afrique notamment avec un programme régional d'apprentissage par les pairs avec les parlements, un programme collaboratif et des compétences de praticiens pour les universités du continent, et le renforcement des capacités avec les organisations de la société civile. Aujourd'hui, ce projet inclut également le Niger, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, et la Namibie.

L'African Evidence Network

L'African Evidence Network (AEN) est une ONG basée en Afrique du Sud. Elle collige et abrite une base de données géoréférencées des EIDM nationaux en Afrique. Par exemple, l'AEN a cartographié la distribution géographique des organisations africaines engagées dans l'usage de données probantes dans les décisions visant à réduire les inégalités et la pauvreté. Elle compte 91 institutions membres, dont la majorité provient d'Afrique du Sud, du Ghana et du Kenya.

INGSA-Africa

L'antenne régionale d'INGSA en Afrique, INGSA-Africa, a été constituée en 2016. Elle rassemble des praticiens et des scientifiques de tout le continent africain. Elle organise régulièrement des ateliers de renforcement des capacités sur tout le continent, en partenariat avec les ministères ou les académies locales. Son siège est basé en Afrique du Sud, dans le bureau régional de l'International Science Council.

Asie et Moyen-Orient

Le Liban

Au Liban comme ailleurs, chaque ministère dispose de ses propres conseillers. Ceux-ci disposent d'un bon bagage scientifique, mais ne sont pas spécialement liés au milieu de la recherche. Le conseil politique en matière de sciences n'est pas institutionnalisé : le gouvernement fait appel à des chercheurs de manière ad hoc.

Les acteurs du milieu académique sont le Conseil national de la recherche scientifique (CNRS), les universités et l'Académie nationale. Le CNRS est rattaché au gouvernement au travers du président et du premier ministre. Il coordonne le financement de la recherche et octroie diverses bourses. Bien que conseiller le gouvernement en matière de sciences ne fasse pas partie de ses missions, il est sollicité en priorité et ses membres siègent régulièrement sur des comités.

Les données de The Decision Lab montrent que les organismes gouvernementaux reçoivent principalement des conseils en ce qui a trait au développement économique du pays. Le Liban se distingue par les conseils qu'il reçoit sur les ressources naturelles.

Le Vietnam

Le Vietnam dispose d'une variété de structures pouvant offrir du conseil en matière de sciences, mais celles-ci ne sont pas coordonnées. Les universités nationales (Université d'Hanoï et Université d'Hô Chi Minh-Ville) tout comme les deux académies nationales, qui rassemblent un grand nombre d'instituts de recherche (Académie des sciences et technologies et Académie des sciences sociales), peuvent offrir du conseil. Les centres de recherche rattachés aux ministères, comme l'Institut stratégique sur la réforme économique, peuvent être sollicités pour donner des avis dans leur domaine d'expertise. Enfin, les associations professionnelles et d'autres instances peuvent être sollicitées. Dans l'ensemble, les instituts de recherche peuvent offrir du conseil, mais la capacité de recherche au pays reste limitée.

Il existe cependant un organe dont une des missions est d'offrir du conseil : la *Vietnam Union of Science and Technology Associations* : « fournir des conseils, des critiques et une inspection sociale comme base pour la formulation de directives, politiques, lois, plans et grands projets pour le développement socio-économique et le développement de la science et de la technologie au Vietnam ».

Enfin, depuis 2017, le premier ministre a créé un groupe d'une quinzaine de conseillers économiques, ayant pour mission de fournir du conseil en continu sur une période de cinq ans (stratégie, tactique, coopération, partenariats...). Ces conseillers effectuent des consultations auprès des experts de divers organismes et plateformes. Ils agissent comme lien entre le gouvernement et la communauté scientifique. On y trouve d'anciens ministres et présidents des deux académies nationales. Un quart d'entre eux sont des Vietnamiens résidant à l'étranger. L'initiative est appréciée de la communauté scientifique.

Selon *The Decision Lab*, les fournisseurs d'importance sont la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, ainsi que d'autres institutions multilatérales, comme les Nations Unies. L'environnement est le secteur bénéficiant du plus grand nombre de conseils, et ce, par une diversité d'institutions multilatérales.

Organisation régionale : Asean Science Advice Network (Asean-SAN)

L'INGSA a récemment créé l'*Asean Science Advice Network*²⁶ (Asean-SAN), une structure destinée à fluidifier les liens entre données probantes et l'élaboration des politiques publiques, en particulier dans les domaines liés aux ODD. Ce réseau rassemble déjà des experts et des praticiens d'Indonésie, de Malaisie, des Philippines, de Thaïlande et du Vietnam. Il vise à faciliter le partage d'information et la collaboration entre conseillers scientifiques de la région.

²⁶ Zakri Abdul Hamid, New Straits Times, 2020. <https://www.nst.com.my/opinion/columnists/2020/11/645380/asean-san-will-make-science-central-policy-making>

7. Organisations internationales

L'Organisation des Nations Unies (ONU) et les Institutions spécialisées des Nations unies comme l'UNESCO, la Banque mondiale, le FMI, la FAO ou l'OMS de même que d'autres grandes organisations internationales ou régionales comme l'OIF, l'OCDE, l'Union européenne (UE), l'Organisation des États américains (OEA) ou l'Union Africaine (UA) ont un rôle à jouer en matière d'utilisation des sciences en soutien aux politiques publiques.

La plupart d'entre elles disposent, en leur propre sein, de postes ou de directions qui y sont spécifiquement dédiés pour éclairer les orientations et décisions de leur organisation. De plus, elles agissent souvent comme pourvoyeur de conseil dans les pays à moyen et bas revenu. C'est le cas par exemple du FMI, de la BM, de la FAO, de l'OMS, de la Banque africaine de développement, de la Banque asiatique de développement et même de l'OCDE tel que relevé dans l'analyse réalisée par *The Decision Lab* dans l'espace francophone. Une des raisons peut être culturelle. En effet, si le lien de confiance entre le gouvernement et le milieu académique est ténu, il est logique pour l'état de rechercher l'expertise à l'extérieur, et ce, même si le rapport demandé risque d'être déconnecté de la réalité locale.

La Francophonie

Créée en 1970 à Niamey et regroupant 57 États membres, 7 associés et 27 observateurs, l'Organisation internationale de la Francophonie (anciennement Agence de coopération culturelle et technique), quant à elle, s'appuie sur les connaissances scientifiques et les données probantes pour ses multiples initiatives. Son Institut du développement durable (IFDD), dont le siège est à Québec, rend accessible depuis 1988, les meilleures connaissances possibles sur les changements climatiques et le développement durable. Il accompagne ses États membres, depuis la conférence de Rio en 1992, en mettant à leur disposition études et données lors des négociations internationales. La Francophonie dispose également de plusieurs Observatoires. L'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) de l'Université Laval qui tient à jour les données sur l'usage de la langue française dans le monde et publie avec l'OIF tous les 4 ans un rapport mondial. De son côté, l'Observatoire de la Francophonie économique (OFÉ) de l'Université de Montréal rend accessibles aux francophones les meilleures études et données économiques. Elle alimente la plateforme de veille de l'OIF sur les impacts économiques de la COVID-19 dans les États francophones.

Le bras universitaire de la Francophonie est l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). Créée à Montréal en 1961, cette institution s'est vu confier par les Sommets des chefs d'État et de gouvernement le mandat relatif à l'enseignement supérieur et à la recherche. Elle regroupe aujourd'hui 1007 établissements d'enseignement supérieur et de recherche répartis dans 119 pays, ce qui en fait un des plus importants réseaux universitaires au monde. Ses divers réseaux contribuent au partage d'expertises et à des collaborations fructueuses. Le CIRUISEF, par exemple, regroupe les responsables des universités et instituts scientifiques et technologiques francophones.

Enfin, l'Université Senghor, créée en 1990 et dont le siège est à Alexandrie, forme aujourd'hui à Alexandrie, environ 200 cadres africains et quelques cadres haïtiens, chaque deux années, aux enjeux du développement dans les champs de la culture, de l'environnement, de la gouvernance et du management

et de la santé. D'autre part, sur ses 10 campus en Afrique et en Europe, l'Université Senghor accueille chaque année entre 350 et 550 jeunes professionnels dans l'un de ses programmes de master externalisés accueillis dans des institutions partenaires. Enfin, l'Université Senghor offre plusieurs programmes de formation courte et de renforcement de capacités, à distance et en présentiel, ainsi que des cours en ligne ouverts et massifs, sur des sujets variés en lien avec le développement africain qui accueillent chaque année plusieurs centaines d'auditeurs. La Francophonie s'appuie également sur deux réseaux d'élus : l'Assemblée des parlementaires de la Francophonie (APF) avec ses 55 parlements-membres, 14 sections associées et 19 observateurs, qui dispose d'un parlement jeunesse, et l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et ses 294 membres dans 51 pays. L'AIMF a d'ailleurs entrepris en 2021 un travail d'analyse sur la décentralisation des politiques de santé en Afrique.

La Francophonie dispose de plus de nombreux réseaux institutionnels : le réseau Égalité Femmes-Hommes, la plateforme jeunesse, le réseau normalisation et francophonie (RNF) par exemple, qui favorise la participation des États francophones dans l'élaboration des normes internationales. Les réseaux d'Académies des sciences qui ont interpellé la Francophonie afin qu'elle s'engage à augmenter la visibilité et la découvrabilité de la recherche en français en souhaitant la création d'un portail dédié aux ressources scientifiques en français. Le réseau francophone des Conseils économiques, sociaux et environnementaux (UCESIF), ou le réseau des associations professionnelles qui ont le français en partage.

Partenaire de la Francophonie, la société civile francophone est à la fois un relais de plaidoyer sur la scène internationale, un vecteur de mise en œuvre des programmes francophones sur le terrain, mais aussi un acteur à part entière dans la définition et la conduite d'initiatives au plus près des populations. Au cœur de ce partenariat, la Conférence des organisations internationales non gouvernementales qui regroupe 127 organismes accrédités.

Enfin, côté médias, TV-5 Monde et TV5 Québec-Canada, vitrines mondiales de la francophonie (370 millions d'auditeurs dans 200 pays, 2e réseau international) contribuent par plusieurs de leurs émissions à rapprocher la science des populations.

Toutes ces collaborations permettent aux chercheurs, aux universités, aux centres de recherche et aux entreprises d'accéder à des réseaux d'experts, à des banques de données d'importance stratégique et de développer de nouveaux partenariats. Elles permettent également l'intégration des innovations en français dans les meilleurs réseaux et projets mondiaux. La science en français doit être accessible à tous les francophones en libre accès (science ouverte).

UNESCO

Le Conseil scientifique consultatif du Secrétaire général des Nations-Unies (logé à l'UNESCO) a le mandat de « renforcer les liens entre la science et les politiques en conseillant le Secrétaire-général et les chefs des organisations des Nations-Unies sur la science, la technologie et l'innovation ». Par ailleurs, la Banque de technologies des Nations-Unies pour les pays les moins avancés, mise en place en 2019, vise à renforcer les capacités techniques et scientifiques des pays moins avancés, entre autres celles de leurs académies nationales. Une vingtaine de pays francophones est concernée.

L'UNESCO est la seule organisation spécialisée des Nations Unies qui a pour mandat spécifique de promouvoir la coopération scientifique internationale concernant les défis majeurs du développement

durable. Elle s'attache à promouvoir la collaboration scientifique comme moteur de dialogue et de co-productions de savoirs scientifiques en synergie avec les ressources locales et autochtones du savoir. Elle émet des recommandations concernant la science et les chercheurs. C'est le secteur des sciences exactes et naturelles de l'UNESCO qui a la responsabilité de ces questions et qui soutient l'élaboration de politiques scientifiques et le renforcement des capacités. Il publie tous les 5 ans un Rapport mondial sur la science (2015) le prochain est prévu en avril 2021. Par ailleurs, le programme pour la gestion des transformations sociales (MOST) coopère avec les gouvernements, les communautés scientifiques et la société civile afin de renforcer les liens entre recherche et politiques publiques inclusives et durables.

Conseil international des sciences

Depuis 2018, le Conseil international des sciences (ISC), qui a le statut d'ONG, regroupe 40 unions scientifiques et 140 académies et centres de recherche afin de mieux répondre aux enjeux scientifiques. L'ISC travaille avec l'UNESCO et est étroitement relié à l'INGSA, agissant en tant que fiduciaire de celui-ci et étant responsable de ses modalités de gouvernance.

OCDE

L'OCDE s'intéresse depuis les années 1960 aux politiques scientifiques. De manière générale, L'Organisation soutient ses gouvernements membres ainsi que les pays partenaires, les gouvernements infranationaux et les villes en formulant des recommandations en matière de politiques publiques basées sur des données probantes et des études rigoureuses. L'OCDE agit comme un centre international d'excellence (*Think tank*) en matière d'analyse économique, de conseil et d'orientation politique fiables et factuels. En ce sens, l'ensemble des instances et directions de l'OCDE mènent des études d'impact, élabore des mécanismes de financement et soutient l'expertise scientifique dans l'élaboration des politiques publiques en tenant compte de la dynamique de la société civile. L'Organisation a de plus mis en place en 1972 le Comité de la politique scientifique et technologique et elle a créé un Forum mondial de la science (The OECD Global Science) lieu de dialogue entre hauts responsables de la politique scientifique des pays membres de l'OCDE.

Conclusion

La science est devenue un bien public puissant, qui fournit à l'humanité des connaissances qu'elle peut exploiter à son propre avantage ; il est difficile d'en surestimer le rôle. Et, en effet, la pandémie de COVID-19 a démontré à quel point les connaissances scientifiques s'avèrent cruciales pour informer les décisions. Créer les conditions propices pour que les sciences se démarquent parmi l'ensemble des éléments informant la prise de décision s'avère donc capital. Or, cela ne peut se faire que si les plus hauts niveaux décisionnels démontrent un appui fort envers cette démarche.

Organismes de recherche, scientifiques, élus et médias ont tous un rôle à jouer pour donner à la science sa juste place dans l'espace public. Il s'agit d'une question de démocratie. Les citoyennes et citoyens bien informés sont mieux à même de participer de manière éclairée débat public²⁷.

Aussi, il convient de soutenir l'écosystème de recherche, afin qu'il soit en mesure de nourrir les interrogations du monde politique et gouvernemental. En effet, le conseil repose sur des sources fiables, des connaissances avérées et des données probantes de qualité. De plus, il est nécessaire de travailler à partir de données locales ou, si ces dernières manquent, de bénéficier d'un regard local, pour être en mesure de contextualiser les conseils.

Pour ce faire, plusieurs conditions gagnantes devraient être respectées, la principale étant de cultiver la confiance entre les acteurs. La Francophonie — qui cultive cette confiance — peut et doit, dans la richesse de sa diversité, se mobiliser afin que les politiques publiques de ses États membres puissent bénéficier davantage de l'apport des connaissances scientifiques. La crise de la COVID-19 a mis les États sous pression, mais elle permet d'imaginer les gouvernements de demain renforcer la résilience de leurs sociétés et de leurs services publics.

Tout au long de ce document, nous avons tenté de dégager de nouvelles avenues de collaboration et de partenariat pour les francophones. Au cours des prochains mois, nous enrichirons notre réflexion avec les échanges et les débats qu'elle aura suscités. Ce rapport devrait faciliter des discussions prospectives pour une utilisation optimale de la science et des données probantes dans l'élaboration des politiques publiques et la prise de décision par les différentes instances de gouvernance tant au sein des États et gouvernements membres de la Francophonie que des autres institutions francophones.

²⁷ Extrait Conseil consultatif SG/NU 2014, Berlin

Cependant, se dégage déjà la nécessité d'un plan d'action à long terme, visant des résultats concrets. Les principaux axes en seraient :

- Réunir les conditions gagnantes pour la mise en place d'un réseau francophone d'expertise ayant recours aux connaissances scientifiques dans l'élaboration des politiques publiques, avec le souci d'identifier les expertises locales et régionales ;
- Définir une vision claire pour chaque État-membre de l'OIF pour informer les politiques publiques au moyen des résultats de la recherche et des connaissances scientifiques ;
- Renforcer les expertises locales et régionales des scientifiques et des décideurs, de manière à ce que les conseils fournis soient arrimés à la réalité des milieux de pratique ;
- Encourager les opportunités de rencontre et de dialogue.

Le bien public, actuel et futur, est au cœur de notre démarche, comme il l'est au cœur des États et gouvernements. Citoyens à part entière, les scientifiques désirent également faire œuvre utile. Ils et elles l'ont exprimé de multiples fois.

Il apparaît indispensable de stimuler un dialogue fécond et soutenu entre les francophones, comme entre monde politique, scientifique et société civile. Ce, afin que nous puissions porter notre voix plus loin et contribuer efficacement aux grands débats mondiaux, y compris et surtout lorsque ces derniers, comme les crises sanitaires et climatiques, touchent de manière disproportionnée nos citoyens.

Liste des personnes interviewées

Boubacar Issa Abdourahmane, directeur du bureau de l'Organisation internationale de la Francophonie à l'Union Africaine

Alessandro Allegra, Chercheur doctoral en science et politiques, University College London (UCL)

Viviane Bampassy, Ambassadrice de la République du Sénégal au Canada

Hachmi Ben Daly, Directeur de la Mission universitaire de la Tunisie en Amérique du Nord

Alain Bourque, directeur général d'Ouranos

Alexandre Bourque-Viens, Conseiller principal en politiques au Bureau de la Conseillère scientifique en chef du Canada

Aristide Aly Boyarm, Consultant à l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Anne Debrabandere, membre du groupe d'appui à la programmation scientifique et à la direction générale d'Ouranos

Jean-François Delfraissy, président du Conseil scientifique COVID-19 du gouvernement français

Madiagne Diallo, Directeur de l'animation scientifique, Conseil économique, social et environnemental du Sénégal

Julie Dirwimmer, Conseillère principale — Relations science et société, bureau du scientifique en chef du Québec

Louise Monique Douba, Attachée au Haut-Commissariat de la République du Cameroun au Canada

Alejandro Estivill, Consul général du Mexique à Montréal

Philippe Gachon, directeur du Réseau Inondations intersectoriel Québec (RIISQ)

Abdoulaye Gounou, Chef du Bureau de l'Évaluation des Politiques publiques et de l'Analyse de l'Action gouvernementale (C-B.E.A.) pour la Présidence de la République du Bénin

Hélène Timpoko Kiénon-Kaboré, Professeure titulaire à l'Institut des Sciences anthropologiques de Développement (ISAD), Université Félix Houphouët-Boigny, et Conseiller technique du ministère de la Culture et de la Francophonie de la Côte d'Ivoire

Line Leon-Pernet, Consule générale de Suisse à Montréal

Jean Lyongo Empengele, Sociologue, Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo

Guillaume Macaux, Conseiller scientifique à l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique (OBVIA)

Ralph Christian Maloumby Baka, Attaché en Recherche et Innovation à la Délégation du Québec à Rome

Richard Maroun, recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth

Henri Monceau, Directeur de la Francophonie économique et numérique de l'Organisation internationale de la Francophonie

Duc Khuong Nguyen, Conseiller du premier ministre du Vietnam

Justine Germa Nzweundji, Chercheuse à l'Institut de Recherches médicales et d'Études des Plantes médicinales et présidente de l'Académie des Jeunes scientifiques du Cameroun

Frédéric Sanchez, Consul général de France à Québec

Nicolas Simard, Haut-Commissaire du Canada au Nigeria

Émilien Schultz, Chercheur postdoctoral en sociologie des sciences à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), avec la contribution de **Jérôme Lamy**, historien et sociologue au CNRS

Adrien Sellez, Agent de liaison scientifique et technique à la Délégation générale Wallonie-Bruxelles au Québec

Michèle Stanton-Jean, Sous-ministre de la santé du Canada (1993-1998) ; Présidente du comité international de bioéthique de l'UNESCO (2002-2005) ; chercheure invitée, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal

Mohamed Torjemane, Ambassadeur de la République tunisienne au Canada

Thierry Verdel, Recteur de l'Université Senghor

Sharon Weinblum, Déléguée générale de la Wallonie-Bruxelles au Québec

Comité de lecture

Michel Audet, ancien sous-ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec

Jan Marco Müller, conseiller science et technologies au Service européen pour l'action extérieure (SEAE)

Matthew Wallace, spécialiste de programmes au Centre de recherche pour le développement international du Canada (CRDI)

Références

- Abdul Hamid, Zakri. 2020. « Asean-SAN will make science central to policymaking » *New Straits Times*, 23 novembre. En ligne. <https://www.nst.com.my/opinion/columnists/2020/11/645380/asean-san-will-make-science-central-policymaking>
- Académies suisses des sciences. 2010. *La détection avancée*. En ligne. http://akademien-schweiz.mironet.ch/fr/dms/F/Publications/Rapports/Frueherkennung_f.pdf
- Académies suisses des sciences. 2011. *Conseil scientifique dans le champ politique*. En ligne. http://akademien-schweiz.mironet.ch/dms/F/Publications/Directives_Recommandations/Politikberatung/Recommandations.pdf
- Akhtar-Schuster, M. et al. 2016. « Designing a new science-policy communication mechanism for the UN Convention to Combat Desertification ». *Environmental Science and Policy* 63 : 122-131. En ligne. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1462901116300600>
- Beretz, Alain. 2020. « Le conseiller scientifique, chaînon manquant mais pas suffisant entre expertise et décideurs ». *La Conversation*, 7 juin. En ligne. <https://theconversation.com/le-conseiller-scientifique-chainon-manquant-mais-pas-suffisant-entre-expertise-et-decideurs-138999>
- Beretz, Alain. 2020. « Le conseiller scientifique, chaînon manquant mais pas suffisant entre expertise et décideurs ». *The Conversation*, 7 juin. En ligne. <https://theconversation.com/le-conseiller-scientifique-chainon-manquant-mais-pas-suffisant-entre-expertise-et-decideurs-138999>
- Bréchet, Yves. 2018. « Science et politique ». *Commentaire*, 12 (no 1) : 27–40.
- Canada. Bureau de la Conseillère scientifique en chef. 2018. *Mandat*. Ottawa : Bureau de la Conseillère scientifique en chef. En ligne. https://www.ic.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_97667.html
- Circé, M., Da Silva, L., Boyer-Villemaire, et al. 2016 « Analyse coûts-avantages des options d’adaptation en zone côtière au Québec ». Ouranos. En ligne. https://www.ouranos.ca/publication-scientifique/Rapport-Synth%C3%A8se_Qc.pdf
- Colglazier E., William. 2020. « America’s Science Policy and Science Diplomacy After COVID-19 ». *Science & Diplomacy* 9 (no 2). En ligne. <http://sciencediplomacy.org/editorial/2020/americas-science-policy-and-science-diplomacy-after-covid-19>.
- Commission européenne. 2020. *10 Tips for Researchers: How to achieve impact on policy*. Bruxelles : Centre commun de recherche. En ligne. <https://ec.europa.eu/jrc/en/news/10-tips-researchers-how-achieve-impact-policy>

Commission européenne. *Group of Chief Scientific Advisors*. Bruxelles : Commission européenne.

En ligne. https://ec.europa.eu/info/research-and-innovation/strategy/support-policy-making/scientific-support-eu-policies/group-chief-scientific-advisors_en

Congo Sciences. *À propos*. En ligne. <http://congosciences.cd/index.php/a-propos>

Fundación idea. 2018. *What Mexico is doing on innovation policy*. En ligne. <http://www2.itif.org/2018-gtipa-summit-alberto-saracho.pdf>

Geneva Science and Diplomacy Anticipator. 2019. « Le Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GESDA) lance ses activités et dévoile ses priorités ». Communication. En ligne. <https://pressclub.ch/wp-content/uploads/2019/12/f-final-gesda-communique-de-presse-nr-1-2019.12.09.pdf>

Girling, Kimberly et Katie Gibbs. 2019. *Evidence in action – An analysis of information gathering and use by Canadian parliamentarians*. Ottawa: Evidence for Democracy. En ligne. https://evidencefordemocracy.ca/sites/default/files/reports/evidence-in-action-report-final_0.pdf

Gluckman, Peter et Vaughan Turekian. 2020. « Rebooting Science Diplomacy in the Context of COVID-19 ». *Issues in Science and Technology*. En ligne. <https://issues.org/rebooting-science-diplomacy-in-the-context-of-covid-19-lessons-from-the-cold-war/>

Goldman, Ian et Mine Pabari. 2021. *Using Evidence in Policy and Practice: Lessons from Africa*. Londres : Routledge. En ligne. https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/39511/9780367440121_text.pdf?sequence=5

Gouvernement du Mexique. *El CONACYT*. En ligne. <https://www.conacyt.gob.mx/Que-es-conacyt.html>.

How the SPI works. En ligne. <https://knowledge.unccd.int/science-policy-interface/how-spi-works>

IFDD. *Atlas francophone de l'économie de l'environnement*. 2019. En ligne. <https://www.ifdd.francophonie.org/publication/atlas-francophone-de-leconomie-de-lenvironnement/>

IFDD. *Cartographie de l'évaluation environnementale et sociale dans la Francophonie – 2019*. 2019. En ligne. <https://www.ifdd.francophonie.org/publication/cartographie-de-levaluation-environnementale-et-sociale-dans-la-francophonie-2019/>

IFDD. *Mise en place d'un système d'information énergétique dans les états-membres de l'UEMOA (SIE-UEMOA)*. 2019. En ligne. <https://www.ifdd.francophonie.org/acces-a-energie-durable/politique-energetique/mise-en-place-dun-systeme-dinformation-energetique-dans-les-etats-membres-de-luemoa-sie-uemoa/>

IFDD. *Transformations structurelles en environnement*. En ligne. <https://www.ifdd.francophonie.org/transformations-structurelles-en-environnement/>

Inge, Sophie. 2020. « 'Shame on us': scientists criticise slow response to pandemic ». *Research Professional News*. 22 juillet. En ligne. <https://www.researchprofessionalnews.com/rr-news-uk-politics-2020-7-shame-on-us-scientists-criticise-slow-response-to-pandemic/>

INGSA-AFRICA. 2020. « Research Survey Report on The Role of Scientific Knowledge in Policy Making: Policy practitioners, Scientists and Researchers Perspective ». Pretoria : INGS-Africa. Document fourni par l'INGSA.

International Initiative for Impact Evaluation. 2019. *Africa Evidence Gap Map*. En ligne <https://gapmaps.3ieimpact.org/evidence-maps/africa-evidence-gap-map>

Junior Jeanty, Gérard. 2020. « Lancement du Fonds BRH pour la recherche et le développement » *Le Nouvelliste*, 19 février. En ligne. <https://lenouvelliste.com/article/212560/lancement-du-fonds-brh-pour-la-recherche-et-le-developpement>

Lambert-Chan, Marie. 2014. « Montréal accueillera la première rencontre internationale des scientifiques en chef ». *Affaires universitaires*. 26 février. En ligne. <https://www.affairesuniversitaires.ca/actualites/actualites-article/montreal-accueillera-la-premiere-rencontre-internationale-des-scientifiques-en-chef/>

Müller, Jan Marco. 2019. *An introduction to the “twilight zone” between science and policy: Principles, structures and pitfalls of science advice*. En ligne. https://www.ingsa.org/wp-content/uploads/2019/11/Science-Advice-Ethiopia-final-Jan-Marco-Mueller_reduced.pdf

Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique. 2020. *Petit guide sur les enjeux et opportunités des applications de notifications d'exposition à la Covid-19*. En ligne https://observatoire-ia.ulaval.ca/qa_covid/

PARIS21 is collaborating with UN Women to mainstream gender in national strategies for the development of statistics. 2019. En ligne. <https://paris21.org/supporting-gender-statistics>

Québec. 2017. Institut de la statistique du Québec. *Dépenses de recherche et développement (R-D)*. En ligne. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/depenses-de-recherche-et-developpement-r-d>

Québec. 2020. Institut de la statistique du Québec. *Dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise*. En ligne. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/depenses-en-recherche-science-technologie-et-innovation-au-sein-de-ladministration-publique-quebecoise>

Québec. Assemblée nationale du Québec. 2020. *Consultations particulières et auditions publiques au sujet d'outils technologiques de notification des contacts ainsi que sur la pertinence de ce type d'outils, leur utilité et le cas échéant, les conditions de leur acceptabilité sociale dans le cadre de la lutte contre la COVID-19*. En ligne. <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/ci/mandats/Mandat-43205/index.html>.

Québec. Ministère de l'Économie et de l'Innovation. 2017. *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation*. Québec : MEI. En ligne. <https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/recherche-et-innovation/strategie-quebecoise-de-la-recherche-et-de-linnovation/>

Québec. Ministère des Relations internationales et de la Francophonie. 2019. *Le Québec : fier en affaires et partout dans le monde! : Vision internationale du Québec*. Québec : Ministère des Relations internationales et de la Francophonie. En ligne. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/relations-internationales/publications-adm/politiques/PO-vision-internationale-Quebec-FR-MRIF.pdf?1602012436>

Quirion, Rémi, et al. 2016. « Reflections on science advisory systems in Canada ». *Palgrave Communications* 2. En ligne. <https://doi.org/10.1057/palcomms.2016.48>.

Quirion, Rémi. 2017. « Le Québec doit s'engager plus avant dans la diplomatie scientifique ». *Le Devoir*. 8 juin. En ligne. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/500668/le-quebec-doit-s-engager-plus-avant-dans-la-diplomatie-scientifique>.

Quirion, Rémi. 2017. « 10 conseils pour faire entendre la voix des chercheurs auprès des décideurs politiques ». *Affaires universitaires*. 21 septembre. En ligne. <https://www.affairesuniversitaires.ca/conseils-carriere/conseils-carriere-article/10-conseils-pour-faire-entendre-la-voix-des-chercheurs-aupres-des-decideurs-politiques/>

Réseau Québec maritime. Page d'accueil. En ligne. <http://rqm.quebec/fr/accueil/>

Ruffini, Pierre-Bruno. 2020. « France's Science Diplomacy ». *Science & Diplomacy* 9 (no 2). En ligne. https://www.sciencediplomacy.org/sites/default/files/ruffini_june_2020.pdf.

Sanchez, Marioldy. 2018. *Point d'étape sur le travail SPI de la CNUCLD*. En ligne. <http://www.resad-sahel.org/web/index.php/content/download/20040/434376/version/2/file/Point%20d%27%1C3%A9tape%20travail%20SPI%2018-07-18%20%28FR%29.pdf>.

Saran, Ashrita et Howard White. 2018. « Evidence and gap maps: a comparison of different approaches ». *Campbell Systematic Reviews* 14 (1): 1-38. En ligne. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.4073/cmdp.2018.2>.

Schultz, Emilien et Michel Dubois. 2019. « L'OPECST, trente ans d'évaluations des choix scientifiques et techniques au Parlement ». *Histoire de La Recherche Contemporaine* 8 (no 1) : 4-7.

SIE-UEMOA. *À propos du SIE-UEMOA*. En ligne. <http://sie.uemoa.int/>.

The Nigerian Academy of Sciences. 2020. *The Evolving Science Advisory Landscape in Africa*. Lagos : The Nigerian Academy of Science. En ligne. <https://unas.org.ug/wp-content/uploads/2020/07/CONSENSUS-STUDY-REPORT-PRINT-READY-DRAFT.pdf>

Togebaye, Bhen Sikina et Sylvie Hounzangbe-Adote. 2019. *Guide pour l'organisation de la recherche scientifique en Afrique de l'Ouest francophone*. Montréal : Agence Universitaire de la Francophonie. En ligne. https://www.auf.org/wp-content/uploads/2019/10/Guide-SNRI_eBook-1.pdf

UNESCO. 2007. *Le développement social: de la recherche aux politiques et des politiques à l'action*.

Paris : Programme sur la Gestion des transformations sociales (MOST). En ligne. http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SHS/pdf/draft_concept_paper_fr.pdf.

UNESCO. 2020. *Haïti face à la pandémie de COVID-19: La science ouverte et la recherche au service de la réponse*. Port-au-Prince : UNESCO. En ligne. <https://www.facebook.com/126548962077190/videos/193705218725181/>

Wallonie. Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique. *Présentation*. Namur: IWEPS. En ligne. <https://www.iweps.be/presentation/>

Young, Mitchell. 2019. « Using Science Diplomacy for Addressing Global Challenges ». S4D4C. En ligne. <https://www.s4d4c.eu/wp-content/uploads/2019/11/Using-science-diplomacy-for-addressing-global-challenges-Young.pdf>

Scientifique en chef du Québec

scientifique-en-chef.gouv.qc.ca

Québec 